

BLR MAGAZINE

MAI 2021



BOIS-LE-ROI
AU QUOTIDIEN
#7





Photo de couverture : carte postale de la collection privée de Jean Varly (1910)

BLR MAGAZINE

Mai 2021 - Numéro 7

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

David Dintilhac

COMITÉ DE RÉDACTION

Nathalie Vinot (responsable communication), Anton Moonen (rédacteur en chef), Irène Strajnic, Ollivier Hlavac, Alexandra Busteau, Didier Durand, Michèle Saliot et service communication

CONCEPTION/RÉALISATION

AvantMidi

PHOTOGRAPHIES

Service communication, associations

MAIRIE

4, avenue Paul Doumer - 77590 Bois-le-Roi
01 60 59 18 00 - www.ville-boisleroi.fr

Sommaire

3
BLR ÉDITO

4
BLR ACTU

- Saint-Valentin, don du sang, Journées Oxygène, signature convention
- Rencontre jeunes parents, ateliers participatifs médiathèque, visioconférence frelons
- Commémoration, formation, grainothèque, Printemps des Poètes, concours de dessin

7
BLR AGENDA

8
BLR ASSO

- ACPA, Hauts comme 3 Pommes, Carrés potagers bacots
- Bois-le-Roi Jumelage, Danse de Vivre
- Le Trait d'Union, Les Amis de Musidora, les Tacots Bacots, Bien-être en Seine
- Portrait : Colette Jalenques

12
BLR CCAS

13
BLR HOMMAGE

14
BLR ENFANCE

- Vacances d'hiver au Soleil Bacot, BAFA
- Jardinières, masque inclusif, Bulle du Vendredi, chocolats de Pâques



5



6



14



20



22



30

16
BLR BUDGET

18
BLR DOSSIER
Bois-le-Roi, *Ville active*

20
BLR ENVIRONNEMENT
• Coupe d'arbres
• Atlas de la biodiversité

23
BLR AGGLO
Véronique Féménia

24
BLR EN BREF

26
BLR NUMÉRIQUE
La fibre

27
BLR PARTENARIATS

Terre de jeux, Seine & Marne Vivre en Grand

28
BLR LES PROS

Des entreprises responsables qui s'engagent

30
BLR PASSION
Chantal Rollin

31
BLR HISTOIRE
Jacques Charron

32
BLR LECTURE

34
BLR TRIBUNES LIBRES

35
BLR ÉTAT CIVIL

2 850 exemplaires imprimés sur papier 100 % recyclé (Cocoon Silk 115 g) par Perigraphic
Dépôt légal à parution



Éditorial

QUEL BOIS-LE-ROI POUR DEMAIN ?

Nous vivons depuis plus d'un an une crise sanitaire qui a profondément impacté nos vies et la manière dont nous travaillons, nous nous déplaçons, nous pratiquons nos loisirs, nos interactions sociales. Elle a aussi par moment exacerbé les antagonismes.

Cette crise a accéléré la transformation des modes de travail ; un nombre toujours plus important de Bacots travaillent à Bois-le-Roi, à plein temps ou quelques jours par semaine, et cela sans oublier les centaines de professionnels qui exerçaient déjà leur activité sur la commune.

Loin d'être une ville dortoir, Bois-le-Roi est une commune où l'on vit, fait ses courses, se divertit, se cultive, se déplace à un rythme apaisé...

Mobilisés sur la gestion de la crise sanitaire, avec l'équipe municipale, nous nous faisons aussi fort d'accompagner les nombreux Bacots qui souhaitent donner un sens à leur installation sur la commune pour faire avancer, avec vous, le Bois-le-Roi de demain. C'est précisément ce qui constituait le cœur du projet que nous vous proposons l'an passé : augmentation et pérennisation de l'offre de soin, aménagements urbains favorisant les déplacements en toute sérénité, développement de l'offre culturelle locale, le tout dans une logique globale de préservation de notre environnement.

Vos préoccupations sont nos préoccupations

Vous avez été nombreux à vous interroger, à nous interpeller sur le projet de modification du PLU.

En conservant la protection des zones naturelles existantes, des espaces boisés protégés et en ajoutant la protection des bâtiments les plus remarquables et la protection de plus de 20 hectares supplémentaires de parc ou jardin remarquable, nous n'avions d'autre intention que de renforcer la protection du patrimoine bâti et naturel exceptionnel de notre commune. D'abord en concrétisant les mesures de préservation qui n'existaient qu'à l'état de déclaration d'intention dans la version proposée en 2015.

Le périmètre d'attente que nous avons proposé avait ce même objectif en gelant les divisions et les constructions massives dans le quartier de la gare pour 5 ans, de manière à éviter que des promoteurs privés ne décident du devenir de notre cœur de commune en acquérant les parcelles étendues qui y subsistent en nombre.

Nous entendons cependant la très vive inquiétude qu'il a suscité et qui s'est exprimée dans le cadre de l'enquête publique et nous avons pris la décision de retirer ce périmètre d'attente de la modification du PLU.

Je tiens à confirmer, sans équivoque, que notre projet de modification du PLU a pour seul objectif de mieux protéger notre cadre de vie, alors que certains de ses détracteurs souhaitent conserver le PLU en vigueur depuis 2015 et la liberté de construction qu'il offre sur de grandes parcelles à proximité de la gare, les mêmes qui soutenaient il y a peu la construction d'un parking souterrain de 300 à 400 places à l'emplacement du parc des Chardonnerets.

Nous avons aussi entendu l'expression forte en faveur de la protection et de la conservation de la flore et de la faune et des espaces naturels, elle est tout à fait légitime.

Elle est prise en compte dans la modification n° 3 du PLU qui y apporte une première réponse et qui a permis d'initier une réflexion et un travail qui devront se poursuivre pour préparer la mise en place du PLU intercommunal ; comme en atteste le lancement de l'Atlas de la biodiversité communale de Bois-le-Roi avec l'appui de l'association Seine-et-Marne Environnement, une démarche participative ouverte à tous les habitants et qui associe en co-construction les associations implantées sur la commune.

Les Bacots sont soucieux de leur environnement et ils ont raison. Ils ont également une forte appétence pour la culture, le sport et les animations. Elle est d'autant plus forte que nous passons en moyenne tous plus de temps sur la commune. Il est crucial d'y pourvoir dans les meilleurs délais et nous invitons les Bacots qui le souhaitent à affirmer haut et fort leur soutien aux projets qui façonneront le Bois-le-Roi de demain.

Ne laissons pas une minorité nous priver d'un équipement structurant comme la médiathèque, dont le permis de construire est attaqué devant le tribunal administratif, de la même manière qu'elle nous a privé jadis d'un espace multiculturel qui nous fait aujourd'hui cruellement défaut.

Mobilisons-nous ensemble pour le Bois-le-Roi d'aujourd'hui et de demain !

David Dintilhac
Maire de Bois-le-Roi

Saint-Valentin

14 FÉVRIER



Les Bacots ont pu déclarer leur amour sur les panneaux lumineux de la commune à l'occasion de la Saint-Valentin et vous pouvez retrouver leurs mots doux dans les actualités du site : <https://www.ville-boisleroi.fr/vivre-bois-le-roi/sortir-bouger/saint-valentin-vos-messages-damour>



Don du sang



18 FÉVRIER, PRÉAU MÉTRA

Les Bacots, malgré la crise sanitaire, se sont encore une fois mobilisés pour cette collecte et 46 d'entre eux ont pu ainsi être prélevés. Merci à eux mais aussi à l'association *le don de sang bénévole* qui les a accueillis comme à chaque fois dans les meilleures conditions possible.



Les Journées Oxygène à Bois-le-Roi

DU 15 AU 19 FÉVRIER

La première semaine des Journées Oxygène, sur le thème du sport, s'est déroulée à Bois-le-Roi avec les Jeunes du Pays de Fontainebleau. Plus de 30 jeunes ont ainsi pu s'initier à diverses disciplines telles que géocaching, VTT, équitation, parcours santé, confection d'un sac de sport et rando patrimoine. Après le sport, le réconfort, avec atelier crêpes, cookies et bonbons. Rien ne vaut ensuite une petite initiation aux nouveaux jeux de société avec l'association Orkhun de Chartrettes.



Convention de coopération entre les communes de Bois-le-Roi et de Chartrettes pour le projet d'accès aux soins

VENDREDI 5 MARS



Michèle de Roo, Pascal Gros, David Dintilhac, Karine Jalenques.

L'accès aux soins est un sujet de préoccupation majeure pour les habitants de Bois-le-Roi et Chartrettes comme pour l'ensemble des habitants de Seine-et-Marne et de nombreux territoires en France.

Cette signature de convention entre les Maires de Chartrettes et de Bois-le-Roi concrétise la collaboration des élus à la santé des deux communes qui travaillent de concert depuis le début de mandat pour améliorer

l'offre de soins et permettre l'accueil de nouveaux praticiens sur nos territoires. Une collaboration que nous souhaitons poursuivre.

Rencontre jeunes parents

SAMEDI 6 MARS - SALLE DES MARIAGES

Cette rencontre est organisée tous les 6 mois par le service petite enfance et le CCAS de Bois-le-Roi. Ce rendez-vous convivial, autour d'un petit-déjeuner, est l'occasion de présenter aux jeunes parents les services de la commune dédiés à la petite enfance mais aussi de faire un retour sur les aides apportées par le CCAS. Pour cette rencontre, les parents sont venus en nombre

pour échanger avec les services de la commune, les élus et M. le Maire qui était également présent. Pour certains, récemment arrivés dans notre commune, c'était également l'occasion de lier de nouvelles amitiés. Nous tenions à remercier les parents pour ces échanges chaleureux et souhaitons la bienvenue à tous nos nouveaux petits Bacots.



Visioconférence sur les frelons asiatiques

JEUDI 11 MARS



Une visioconférence sur l'expansion des frelons asiatiques a été diffusée le 11 mars dernier, en direct, sur la page Facebook de la commune.

Monsieur Gérard Bernheim, apiculteur et secrétaire du Groupe de Défense Sanitaire des Abeilles (GDSA) du département de Seine-et-Marne est venu en mairie pour nous expliquer le cycle du frelon asiatique et nous donner des conseils

pour lutter contre cette espèce invasive. Il nous a notamment expliqué comment piéger les mères fondatrices et comment repérer les nids. La conférence, n'ayant pu accueillir le public en mairie pour des raisons sanitaires, a été filmée par Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine. Cette visioconférence est disponible en rediffusion sur les pages Facebook et YouTube de la commune.



8 ateliers participatifs pour la future médiathèque

DU 9 MARS AU 13 AVRIL

Conformément au projet culturel, scientifique et social présenté et voté au conseil municipal du 16 juillet 2020, il a été proposé à une vingtaine de Bacots de participer à trois thématiques participatives :

- l'offre documentaire ;
- le futur espace ludothèque ;
- le futur espace numérique.

L'objectif de ces ateliers, dont l'un seulement a pu se tenir en présentiel, était de mener, dans un premier temps, une réflexion collective sur les besoins et les enjeux de ces thématiques. Puis, dans un deuxième temps, d'élaborer un questionnaire (envoyé fin avril) afin de vérifier que la synthèse des réflexions soit partagée par le plus grand nombre de Bacots. Enfin, une fois l'analyse effectuée, des pistes opérationnelles seront présentées aux membres de la commission culture, sport et vie associative.

Ces ateliers ont permis de mettre en avant quelques idées novatrices : troc de jeux vidéo, information sur le désherbage, atelier d'initiation informatique inter-générationnel...



Commémoration du 59^e anniversaire du 19 mars 1962

MONUMENT AUX MORTS

Cette date commémorative fait référence à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en Algérie, à la suite de la signature, le 18 mars, des accords d'Évian. Cette cérémonie, pour la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, s'est tenue en comité restreint en raison des règles sanitaires. Elle s'est déroulée en présence de M^{me} Nathalie Vinot, première adjointe, M. Claude David, président de la FNACA de Bois-le-Roi, M. Didier Durand correspondant défense et d'anciens combattants, sans oublier les deux musiciens de la fanfare.



Grainothèque

DU 20 MARS AU 15 JUIN

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Sur le principe du troc « échange et partage », vous avez la possibilité de déposer et de prendre librement des graines. À cette occasion, une sélection de livres en rapport avec le jardinage et ce qui s'y rattache sera mise en avant.

23^e édition du Printemps des Poètes

DU 21 AU 29 MARS

*«Rivages, monts, arbres et plaines,
Rivières, rochers et fontaines,
Autres, forêts, herbes et prés,
Voisins du séjour de la belle,
Et vous petits jardins secrets,
Je me meurs pour l'absence d'elle,
Et vous vous égayez auprès.»*

Odes - Olivier de Magny
(1529 - 1561)

Pour la première fois dans les rues de Bois-le-Roi et dans le cadre de la 23^e édition du Printemps des Poètes soutenu par les ministères de la culture et de l'éducation nationale, nous pouvions admirer le travail des élèves de 3^e du collège Denecourt. 7 emplacements sélectionnés par les collégiens ont servi de lieu d'exposition des bâches réalisées par les différentes classes qui nous proposaient des vers extraits de poèmes d'une période allant de l'Antiquité au XX^e siècle sur le thème du désir.



Formation prise de fonction de l'élu

SAMEDI 20 MARS DE 9H À 16H

Cette formation s'est déroulée en visioconférence à l'aide de Teams, nouvel outil déployé par le service informatique de la mairie, et concernait tous les nouveaux élus. Celle-ci avait pour thème « Réussir son début de mandat », merci à l'excellent formateur et aux élus qui s'étaient mobilisés nombreux à cette occasion.



Concours de dessin

DU 10 AVRIL AU 12 MAI

Par ces temps de confinement, la bibliothèque organise un concours de dessin à destination des enfants de 5 à 8 ans sur le thème « Invente ton Monsieur Madame ». Résultats le 12 juin 2021 dans le jardin de la Roseraie autour d'un goûter (si les conditions sanitaires le permettent).

MAI

SAMEDI 8

Commémoration

Armistice du 8 mai 1945
10h45, monument aux morts

DIMANCHE 9



Rendez-vous aux jardins

Des jardins de particuliers, d'associations ainsi que le parc de la mairie ouvrent leur porte. Ces visites commentées et ateliers (sur inscription) seront l'occasion d'échanger sur le thème de la nature et du jardinage.

JEUDI 20

Conseil municipal

SAMEDI 22



Conférence Regard sur le Monde

À la découverte des hiéroglyphes
Sur inscription, places limitées

SAMEDI 29, DIMANCHE 30



Bois-le-Roi fête la nature

Pour cette 2^e édition, des associations bacottes proposeront de nombreuses activités (portes ouvertes, balades contées, promenade commentée, conférence, concert, ateliers, Escape Game...) afin de célébrer la nature.

JUIN

DIMANCHE 6



22^e Rencontres musicales ProQuartet

avec le Quatuor Yako (violons, alto et violoncelle) et Mieko Miyazaki (koto)
16h, église Saint-Pierre



Appel à candidature

Vous êtes amateur, en solo, duo ou groupe, vous avez envie de vous produire sur scène pour la **Fête de la musique du vendredi 18 juin**, manifestez-vous avant le **23 mai** auprès de la mairie à manifestations@ville-boisleroi.fr ou au **01 60 59 18 18**

MERCREDI 23

Journée olympique et paralympique (programme à venir)

Élections

Les deux tours des élections départementales et régionales se tiendront **les dimanche 20 et 27 juin**. Chaque électeur peut être porteur de 2 procurations.

JUILLET

JEUDI 1^{ER}

Conseil municipal

VENDREDI 9

Cinéma sous les étoiles

Alice au pays des merveilles de Tim Burton
22h30, parc de la mairie



SAMEDI 11

Concert baroque

avec Bertrand Cuiller et le Caravansérail
Fin d'après-midi, parc de la mairie

MARDI 13

Fête nationale

Feu d'artifice
Soirée, Île de loisirs

Les dates, heures, lieux et événements seront à confirmer selon l'évolution de la situation sanitaire
Pensez à consulter régulièrement le site de la mairie ville-boisleroi.fr pour d'éventuelles mises à jour !

ACPA



HAUTS COMME 3 POMMES



Laëtitia Rodrigues
Catherine Boite
ASSOCIATION ACPA

Les rencontres pendant la grossesse

- 2 séances de 1h30 : **préparation à l'allaitement** :
(Faciliter la mise en route de l'allaitement, prise de poids chez bébé, prévenir et gérer les éventuelles douleurs chez la maman,...)
- 1 séance de 1h30 : **Accueil du nouveau-né** :
portage physiologique, massage bébé, soins physiologiques et bain enveloppé.

Les rencontres avec bébé:

- 1 séance de 1h30 : **consultation autour de l'alimentation du bébé**
(Sein ou biberon)
- 1 séance de 1h30 : **bain enveloppé, massage bébé et soins physiologiques**
- 1 séance de 1h30 : **portage physiologique**

.....

Consultation au cabinet ou à domicile

Adresse de l'association :
23 rue des grès 77590 Bois le Roi

Laëtitia : 07 83 92 27 76
Catherine : 06 71 38 24 30
ASSOCIATION ACPA
www.acpa.fr
instagram:
laetitiaacpa

Association d'Assistantes Maternelles Agréées (Rencontres, partage, savoir-faire entre professionnelles de la Petite Enfance).

Nous accueillons vos enfants (3 mois / 3 ans) avec bienveillance, en favorisant leur développement et leur éveil. Ils s'amuse en découvrant la collectivité. Ils participent avec joie à nos événements à thème (Pâques, Halloween, Noël...), aux activités manuelles et découvrent la nature par nos promenades (Île de loisirs, forêt, ferme pédagogique, aires de jeux...).



Nouveau bureau : M^{me} Darfeuille 06 85 67 78 21, M^{me} Raineri 06 12 24 80 10

L'association ACPA (Accompagner la Parentalité) souhaite présenter aux parents ses différents domaines d'activité :

- préparation à l'allaitement maternel et à l'accueil du nouveau-né ;
- consultation autour de l'alimentation : allaitement, biberon, DME...
- massage du nouveau-né et comment porter son bébé avec une écharpe physiologique ;
- bain enveloppé et soins physiologiques.

L'association intervient soit à son cabinet, soit à domicile, de façon individuelle ou collective (quand la situation sanitaire le permettra).

Contacts : Catherine Boite 06 71 38 24 30 et Laëtitia Rodrigues 07 83 92 27 76, 23 rue des Grés, www.acpa.fr



CARRÉS POTAGERS BACOTS



Les Carrés Potagers Bacots s'adressent aux amateurs de jardins désireux de pratiquer une culture bio. Lieu de convivialité par excellence, nous fêtons le retour de nos activités printanières*:

- **dimanche 9 mai** pour les *Rendez-vous aux Jardins* et le *Troc-vente* de graines et plantes ;
- **dimanche 30 mai** pour *Bois-le-Roi fête la nature* ;
- **dimanche 20 juin** pour la *Journée de l'association*.

Cette année nous poursuivons le développement du rucher, et nous ouvrons nos portes aux recenseurs de l'Atlas de la biodiversité de la commune.

*confirmation des dates et modalités d'inscription sur carresbacots.wordpress.com



BOIS-LE-ROI JUMELAGE

Afin de garder le contact pendant cette crise sanitaire notre association a institué un rendez-vous hebdomadaire sous forme de courrier dont le titre est : « *Ein bißchen Kultur schadet niemandem* » que l'on peut traduire par « *un peu de culture ne fait de mal à personne* ».

Chaque jeudi sur notre page Facebook vous trouverez un court texte parlant soit d'histoire, de légendes, de culture, de musique ou de cuisine allemande.

 **Jumelage Bois le Roi - Langenargen Officiel**

Atelier pâtisserie

Si au mois de décembre nous avons fait des tours Eiffel en pain d'épices pour Noël (cf. BLR Magazine #6 de février), pour les fêtes de Pâques nous nous sommes de nouveau retrouvés avec nos amis de Langenargen en visio-conférence pour la confection de Oster-macarons, des macarons de Pâques sous forme de lapins et de nids. Ute Niedermeier nous a envoyé la liste des ingrédients pour les coques ainsi que pour la garniture. Donc rendez-vous était pris ce **vendredi 2 avril** et nous étions une dizaine de personnes françaises et allemandes devant nos écrans et nos fourneaux pour ce nouvel atelier pâtisserie. Tout cela dans une ambiance toujours aussi conviviale, mais c'est aussi le prétexte de se voir pendant ce contexte particulier. Au bout de deux heures chacun avait confectionné ses macarons garnis, soit d'une compotée de Himbeeren (framboise), soit d'une crème à base de Eieirlikör (liqueur d'œuf).

Courant mai, ce sera à notre tour d'organiser un nouvel atelier culinaire. Nous allons faire découvrir un grand classique de la pâtisserie française à nos amis allemands.



Semaine des jeunes et Ferienjobs

Nous reviendrons vers vous en temps utile concernant l'organisation et les inscriptions de la semaine des jeunes qui se déroulera cette année en Allemagne au mois **d'août** ainsi que des 4 jobs d'été à Langenargen et à Bois-le-Roi. Bien entendu sous réserve de l'amélioration du contexte actuel.

 boislerojumelage@gmail.com

DANSE DE VIVRE

Malheureusement, depuis octobre, nous ne pouvons donner nos cours de Breakdance et de Hip-hop aux adhérents de notre association en présentiel.

Pour nous adapter, nous donnons chaque semaine des cours en Visio Zoom et en direct Facebook et quand le temps nous le permet, nous vous donnons rendez-vous en extérieur du côté du Théâtre-Sénart pour des sessions d'entraînements ou de battles.

Nous tenons à remercier tous nos adhérents de suivre l'aventure malgré les difficultés que nous impose la crise sanitaire.





Dans le strict respect des mesures sanitaires, le Trait d'Union poursuit son enseignement musical (221 élèves) et artistique (80 élèves), qu'il soit physique avec les plus jeunes ou à distance avec les adultes. Seuls les cours de chant et de théâtre ont dû s'arrêter. Bravo à nos 20 professeurs qui ont su s'adapter à ces nouvelles conditions d'enseignement. Nous tenons à les remercier de leur implication dont les bons résultats aux récents examens témoignent.

En respectant un protocole sanitaire strict, nos élèves ont pu passer leurs examens de fin de cycles. Dans le cadre des examens mutualisés des 20, 26 mars et 10 avril 2021 avec le conservatoire de Fontainebleau : François Bettinelli, élève de la classe de Frédéric Martinet, a été admis en 2^e cycle de trompette avec la mention très bien à l'unanimité ; Julien de Bollivier, élève de la classe de Carlos Fassino, a été admis en 3^e cycle de piano avec une mention bien ; Pauline Boucher, élève de la classe de Thibault Seillier a été admise en 2^e cycle de violoncelle avec une mention bien.

Félicitations à nos nouveaux diplômés !

Enfin, nous souhaitons une bonne retraite à notre secrétaire Dominique et la bienvenue à Delphine qui lui succède.

LES AMIS DE MUSIDORA /

LES TACOTS BACOTS

**Festival Paradisio**

Les 27, 28 et 29 août 2021
à Moret-Loing & Orvanne
avec deux associations de Bois-le-Roi
Les Amis de Musidora et Les Tacots Bacots

Après son succès dans le village de Flagy en Seine-et-Marne, la ville de Moret-Loing-et-Orvanne prend le relais et prépare



son premier Festival Cinéma Paradisio et vivra ainsi pendant trois jours au rythme des répliques du cinéma noir et blanc. Ce grand événement sera l'occasion de 15 projections dont certaines en ciné-concerts, 5 scénographies, 2 expositions d'affiches et d'objets rares du 7^e art, conférences, animations, spectacles de rue... L'association *Les Amis de Musidora* sera partenaire de ce grand événement avec une exposition et les projections des films de Musidora actrice, réalisatrice et productrice. Les voitures anciennes des Tacots Bacots seront présentes pour la mise en scène d'un Drive-in d'époque.

Pour tout savoir :

Festival Paradisio : <https://www.festival-paradisio.fr/>

Les Amis de Musidora : <https://www.musidora.org/>

Les Tacots Bacots : <http://lestacotsbacots.blogspot.com/>

BIEN-ÊTRE EN SEINE

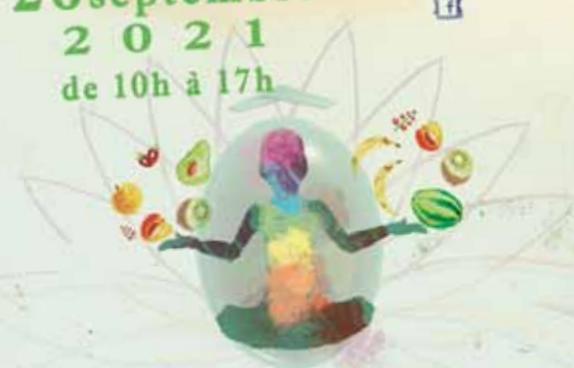


7^{ème} Salon du Bien-être

L'alimentation au service de notre énergie

Dimanche
26 septembre
2021
de 10h à 17h

Programme et renseignements sur:
Bien-être en Seine



Spa Ô de Sermaize
10 rue de L'Île et Pierre Bois le Roi

Colette Jalenques

Ambassadrice des associations

Les dernières années de sa vie professionnelle, Colette Jalenques était responsable administrative et financière dans une association dans le milieu médico-social. Aujourd'hui, à titre bénévole, elle est trésorière de l'association Les Amis de la Forêt de Fontainebleau, trésorière de l'association Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine, trésorière de l'association L'Union Sportive de Bois-le-Roi (dont son mari Michel est vice-président), adhérente de Bois-le-Roi Jumelage, des Amis de Musidora et du Club de l'Âge d'or. Indéniablement : Colette a la vie associative dans la peau !

« C'est surtout grâce à l'investissement et au dynamisme d'élus et de Bacots motivés, tels que Claude Chavy, Yvette Klein, Anny-Jane et Marc Girault, Luc Bardin, les familles Bouguin et Margueron : en fondant des associations, ils ont ainsi créé un esprit de village, qui à son tour a permis de tisser des liens entre nos habitants, de susciter le plaisir de se retrouver lors d'une fête, d'une soirée ou d'une manifestation. Le bénévolat, c'est aussi un moment de partage en toute simplicité. Mais aussi, et peut-être surtout, ces rencontres permettent de mieux se connaître et s'apprécier au lieu de se critiquer. Nos différences font notre force : nous sommes tous complémentaires. Or les associations sont là pour apporter du bien-être, de l'aide à une personne ou pour soutenir une cause ».

C'est de cette manière philanthrope et humble que Colette explique le rôle des associations et la raison pour laquelle Bois-le-Roi est si riche en associations. Modestement, car ce n'est certainement pas un hasard si le Ministère de la Jeunesse et des Sports lui accorde une médaille de bronze pour son engagement associatif en 2015 !

Notre lauréate locale des associations a-t-elle des idées sur comment attirer de jeunes adhérents ?

« Oh oui ! », répond-elle sans hésitation. « Les articles dans la presse écrite ne sont pratiquement plus lus par les jeunes. On ne consulte plus son agenda papier et les post-it sur le frigo, rappelant telle réunion



ou telle manifestation, ont disparu. Il faut se renouveler et s'adapter aux nouvelles technologies, tenir à jour les sites internet, utiliser les réseaux sociaux, faire des visioconférences, faire des rappels par WhatsApp ou autres. Les Amis de la Forêt de Fontainebleau (53 adhérents à Bois-le-Roi, dont 9 baliseurs en forêt et membres du groupe des arbres remarquables ndlr) et l'ONF développent actuellement une application à télécharger sur son smartphone qui s'appelle « balade branchée », pour vos randonnées avec d'excellentes explications : voilà une façon de rajeunir et, espérons-le, de recruter ! Bientôt, vous pourrez aussi avec votre smartphone vous balader entre les rochers sur le circuit des peintres : de belles surprises vous attendent ! Il en est de même pour faire face à la pandémie : il faut réagir et modifier nos habitudes et rester en contact avec nos adhérents avec des newsletters et du télé-bénévolat ! ».

Colette attend toutefois avec une grande impatience « l'après Covid »,

pour des retrouvailles et la reprise des manifestations et des fêtes dont elle aime se rappeler. D'ailleurs, lorsque je lui ai demandé d'évoquer quelques-uns de ses meilleurs souvenirs associatifs, il aurait fallu une page supplémentaire pour les citer tous. Voici, pêle-mêle, quelques moments forts : le Carnaval de Langenargen en 2000, les journées Sidaction organisées par l'association Le Combat de l'Espoir, les spectacles de Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine (Colette y a découvert une passion pour le métier d'actrice), la Journée des 100 ans des associations en juillet 2001, les week-ends gourmands de son association Le Club des Saveurs, le défilé dans les rues et la kermesse organisés pour le soixantième anniversaire de l'USB et des dizaines de manifestations bacottes où les adhérents partageaient leurs plats dans une ambiance conviviale. On comprend mieux pourquoi Colette a tellement hâte de retrouver « notre vie d'avant ». Et elle vous y attend tous ! De pied ferme !

Portage de repas



Portage des repas au domicile des seniors

Le service de portage de repas à domicile, mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Bois-le-Roi, a pour objectif le maintien des personnes âgées et dépendantes à leur domicile. Il peut également s'adresser à toute personne qui le souhaite, dans la limite du respect

du règlement du service de portage de repas. Tous les matins, du lundi au vendredi, un repas équilibré est livré au domicile des bénéficiaires. Le CCAS vient de renouveler le marché de portage avec la société Elior. Nous avons veillé à ce que ce nouveau marché de services soit l'occasion de privilégier les produits bio et les circuits courts avec 20 % de produits locaux, 20 % de produits bios, des viandes 100 % « origine France », des poissons issus de la pêche durable et toujours du pain 100 % local de la boulangerie Bisson de Bois-le-Roi.

Les repas sont proposés au tarif unique de 8,018 € par personne et de 5,61 € si vous êtes bénéficiaire du minimum vieillesse. L'inscription au service peut se faire pour une durée indéterminée ou pour une durée déterminée avec un minimum de 3 repas par semaine. Si vous souhaitez vous inscrire au portage des repas, contactez le CCAS pour remplir un dossier d'inscription ou tout simplement pour avoir plus d'informations.

Analyse des besoins sociaux

Questionnaire en vue de l'analyse des besoins sociaux de Bois-le-Roi

Les membres du conseil d'administration et les agents du CCAS vous remercient de votre participation.



Avec 268 réponses, vous avez été nombreux à répondre au questionnaire en vue de l'analyse des besoins sociaux de la commune. Les réponses sont en cours d'étude et nous reviendrons vers vous dans le prochain magazine afin de communiquer les résultats définitifs de l'enquête. Au nom du conseil d'administration du CCAS, nous tenions à vous remercier d'ores et déjà de votre mobilisation.

Campagne de vaccination COVID-19



Vaccination

Depuis plusieurs semaines, le CCAS de Bois-le-Roi vous accompagne dans la prise de rendez-vous auprès des centres de vaccination de Fontainebleau et de Melun. Malheureusement, en fonction de la quantité de vaccins disponibles dans les centres, il nous est parfois impossible de prendre rendez-vous immédiatement. Nos agents conservent vos coordonnées sur liste d'attente et vous rappellent quand des créneaux sont de nouveaux libres. Par ailleurs, pour les plus fragiles d'entre nous ne pouvant pas se rendre sur les sites de vaccination par leurs propres moyens, le CCAS peut proposer des solutions. N'hésitez plus et contactez-nous au 01 60 59 18 19 tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Joyeux anniversaire M^{me} Tripet



Mme Charlotte Tripet a fêté ses 106 ans ce vendredi 2 avril 2021. Née en Suisse en 1915 et Bacotte depuis 80 ans, elle est la doyenne de notre commune. Avec la complicité de ses amis Marc et Anny-Jane Girault, M. le Maire était présent, accompagné de son adjoint en charge de l'action sociale. Ils ont eu le privilège de pouvoir lui souhaiter un joyeux anniversaire et de lui offrir un bouquet de fleurs de la part du CCAS. Nous avons tous été charmés par la vivacité d'esprit de Mme Tripet, par son esprit taquin mais également par sa fierté lors de la lecture du courrier de l'Ambassadeur de Suisse lui souhaitant un bon anniversaire. Nous la remercions chaleureusement de son accueil et nous lui souhaitons de rester encore pour longtemps notre si sympathique doyenne.

Merci aux équipes présentes aux côtés de vos enfants

durant la crise sanitaire
de la Covid-19

Équipe des 11 agents d'entretien



Christiane, Audrey, Charlotte, Laurence, Graziella,
Magalie, Cristina, Béatrice, Fatoumata, Maria.

Florence

Vous les côtoyez tous les jours sur les chemins des écoles, elles sont si discrètes qu'elles en deviennent presque invisibles, elles vous apportent confort et bien-être en accompagnant vos enfants pendant le transport scolaire, en nettoyant et désinfectant les écoles et en encadrant et aidant vos enfants pendant le temps du midi (restauration et récréation). Flexibilité, discrétion, disponibilité, efficacité et esprit d'équipe, voici ce qui caractérise le mieux cette équipe.

Équipe des 15 animateurs du Soleil Bacot



Laetitia, Stéphanie, Prescillia, Florian,
Émilie, Charles, Laetitia, Christine, Hugo,
Léa, Thibault, Rafaël, Arnaud, Nadège,
Adrien, Alexandre.

Ludovic

Marie

Équipe des 7 ATSEM de l'école maternelle



Émilie, Amandine, Vanessa, Laura, Linda, Tiphaine,
Annick, Stéphanie, Laetitia.

Fatima

Équipe des 3 agents du BBA



Charline, Andréa, Caroline, Stéphanie.



Sans oublier, **Michel**, notre éducateur **sportif** qui a répondu présent lui aussi depuis la réouverture des structures et s'est adapté à chaque fois.

Toutes et tous font partie de la DVE, un service qui a la responsabilité de gérer toutes les structures d'accueil de nos petits Bacots. Cette équipe travaille sans relâche depuis le début en gardant le sourire. L'objectif étant de permettre à tous vos enfants de traverser cette période en continuant de participer à des moments conviviaux. Une équipe mobilisée dans la bonne humeur qui a su s'adapter à chaque fois aux protocoles et contraintes imposés, permettant de garantir la sécurité des enfants tout en leur proposant des activités de qualité.

Tous les membres de ces équipes ont fait preuve d'un investissement constant depuis plus d'un an en accompagnant les enfants de leur arrivée dans les locaux communaux jusqu'au retour à la maison. Leur implication, leur motivation et leur engagement au service des Bacots sur les différents temps de la journée, mettent en avant leur professionnalisme.



Bienvenue dans le monde des géants et des minuscules

Pendant ces vacances hivernales, l'équipe de l'ALSH a transporté les enfants dans le monde des très grands et des tout petits. Les enfants ont pu transformer un volcan ou encore l'accueil de loisirs, en miniatures, comme la tour Eiffel en allumettes ou une maquette de quartier en papier. Pour voir les choses en grand, ils ont pu jouer au jeu de l'oie, au baby-foot ou encore au morpion façon géant.

Un service postal a été mis en place afin de maintenir un lien entre les différents groupes d'âge, les enfants ont pu écrire à leurs frères et sœurs, leurs copains, leurs camarades, leurs animateurs ou encore Indiana.

Indiana étant l'un des personnages de l'histoire « on est comme on naît » (fil rouge des vacances) avec les héros Pilikua et Ncanyana, qui désiraient changer de taille. Chaque matin, un tirage au sort a été effectué pour désigner le groupe d'enfants qui devait écrire la suite de l'histoire puis la reproduire façon théâtre de marionnettes le lendemain. Le vendredi, en fin d'après-midi, le groupe des Lilliputiens (CE2/CM2), après avoir réalisé les décors, a fait une représentation de l'intégralité de l'aventure de nos héros devant la totalité des enfants de l'accueil de loisirs.

Félicitations à l'ensemble des enfants qui ont su s'approprier l'histoire et qui ont participé avec attention à ce beau projet.

Pendant la 2^e semaine, les enfants ont été mis à contribution lors de plusieurs défis, afin de venir en aide à nos 2 amis qui voulaient

retrouver leur taille d'origine. Pour cela, certains sont partis à la découverte des rues de Bois-le-Roi afin de trouver un maximum de photos de l'exposition « Confiné.e.s » ou alors retrouver leur chemin, simplement à partir du nom des rues ou en demandant de l'aide aux passants. D'autres ont pu explorer le parc de la mairie pour retrouver les animaux qui s'y étaient cachés, ou bien réaliser des fresques et des décorations extérieures, pour faire vivre et partager notre thème.

BRAVO à l'équipe de l'ALSH, qui a su animer les enfants au travers de cet univers avec une belle morale « s'accepter tel que l'on est ». Elle les a stimulés dans leur créativité et leur a permis de faire vivre l'accueil de loisirs en cette période particulière.



BAFA : le métier d'animateur

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs (centres de vacances, centres de loisirs, colonies de vacances). Véritable outil de socialisation, le **BAFA** représente un premier pas vers la responsabilité et l'autonomie à travers l'apprentissage de l'animation et de la gestion d'un groupe de mineurs. Il permet de développer de réelles compétences transversales recherchées sur le marché de l'emploi, quel que soit le secteur d'activité, comme l'adaptation, la polyvalence, le travail en équipe ou encore la communication.

L'animateur BAFA propose et anime des activités sportives, culturelles ou encore manuelles.

Le BAFA est accessible à partir de 17 ans révolus au premier jour de formation. Il se déroule en 3 grandes étapes qui doivent être effectuées sur une période de 30 mois au maximum. Il existe plusieurs aides au financement de ce projet : la CAF, le Département, les Comités d'Entreprises, la Mission locale.

Renseignements et inscription :
<https://www.fscf.asso.fr/bafa>



Jardinières de l'ALSH

Pour maintenir et garantir la sécurité de nos enfants sur le chemin piéton menant à l'entrée de l'ALSH, la mairie a aménagé deux jardinières. Elles ont pour fonction de bloquer le passage des voitures. Celles-ci ont été décorées par nos artistes les P'tits Bouts (première section de maternelle) et les Ouintitis (troisième section de maternelle).

Masque inclusif



Des masques inclusifs ont été distribués aux acteurs éducatifs de l'école maternelle. Les enseignants, ATSEM et AESH (Accompagnement des Élèves en Situation de Handicap) ont été équipés de 2 masques (lavables et réutilisables). Ces masques inclusifs permettent une meilleure communication entre adultes, encadrants et enfants, en facilitant la lecture des expressions du visage et la lecture labiale.

La Bulle du Vendredi fait peau neuve



Le LAEP « La Bulle du Vendredi » est ouvert tous les vendredis hors vacances scolaires de 9h30 à 11h30 dans la nouvelle salle multi activités à l'accueil de loisirs (rue du Clos de la Cure).

Encadré par deux accueillantes, la Bulle du Vendredi est un espace gratuit d'écoute, d'échange et de rencontre autour du jeu. Il est ouvert aux enfants de 0 à 3 ans révolus accompagnés d'un adulte référent (parents, proches de l'enfant). Le principe de base étant la confidentialité et l'anonymat, chaque famille est libre de venir et de repartir quand bon lui semble sans inscription préalable afin de passer un moment au sein de la structure. Le LAEP n'est pas un lieu d'animation, de conseil, ni de suivi. Chaque séance est unique et basée sur le moment présent, dans une atmosphère conviviale, sans jugement ni a priori.

C'est pourquoi tout ce qui est dit et vécu le vendredi matin au sein de cette « Bulle »



ne sera pas divulgué à l'extérieur ni nécessairement repris d'une séance à l'autre par les accueillantes.

Renseignements :
petite.enfance@ville-boisleroi.fr

Distribution des Chocolats de Pâques

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, nous n'avons pas pu proposer aux familles bacottes notre habituelle manifestation en lien avec les fêtes de Pâques. La distribution de friandises, via les écoles le jeudi précédant les vacances de Noël, ayant eu un franc succès auprès de notre jeune public, nous avons décidé de la renouveler. Des sachets de chocolats ont été distribués le jeudi 1^{er} avril dans les salles de classe. Les mesures sanitaires renforcées mises en place depuis le 20 mars n'ayant pas permis au service de la Direction de la Vie de l'Enfant d'effectuer cette distribution comme à Noël, merci aux enseignants d'avoir pris le relais de celle-ci.



BUDGET 2021

LE BUDGET DE LA COMMUNE est proposé par le Maire et voté par le conseil municipal. Le budget 2021 a été présenté et voté lors de la séance du 4 février dernier.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

9,75 MILLIONS €

Les deux postes les plus importants sont :



Les charges à caractère général :
2,13 millions €

Ce chapitre comprend toutes les dépenses inhérentes à la mise en œuvre de l'action quotidienne des services rendus à la

population : fluides (eau, gaz, électricité) ; fournitures scolaires ; produits d'entretien ; repas pour les enfants ; contrats d'assurance, de maintenance ; entretien du patrimoine (écoles et autres bâtiments communaux) ; réparations et entretien des routes, des espaces verts et terrains de sport ; organisation des manifestations communales...



Les charges de personnel :
3,17 millions €

Actuellement, 85 agents travaillent pour la commune. Ce chiffre est relativement stable depuis quelques années malgré l'augmentation des compétences transférées aux communes (une des dernières en date étant le transfert des PACS des tribunaux vers les mairies). Toutefois, c'est un budget qui augmente progressivement du fait d'une part de ce que l'on appelle le glissement vieillesse technicité (GVT) dû à l'évolution naturelle des carrières des agents en poste (obtention de concours et passage au grade supérieur notamment) et d'autre part de l'augmentation des cotisations. Cette année, la commune a aussi prévu un budget plus conséquent pour le recours à la formation d'étudiants en apprentissage.



- Réalisation de la liaison douce dite de Bellevue entre la gare et le quartier de Brolles.
- Réfection de la rue de la Terre des Roches.
- Création d'aménagements spécifiques sur la place de la Gare pour en limiter l'accès aux véhicules.



En matière de construction :
1,55 million €

- Lancement du chantier de construction de la médiathèque.
- Lancement du chantier de l'extension de l'accueil de loisirs sans hébergement (module supplémentaire pour les 3/6 ans).



En matière d'études :
259 k€

- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour le Pôle petite enfance.
- Lancement des études du projet de maison de santé.
- Actualisation des études de sondage relatives à l'église Saint-Pierre et réalisation de mesures conservatoires.
- Lancement des études concernant la requalification des places de la Cité/République en fonction de l'avancement du plan de circulation.

Que couvrent les autres dépenses d'investissement ?

- Le remboursement des emprunts.
- La poursuite du renouvellement du parc automobile de la commune. Il est à noter que la commune s'est engagée dans l'acquisition de véhicules électriques en remplacement des véhicules thermiques vieillissants.
- L'acquisition de logiciels métiers permettant de moderniser les pratiques et d'améliorer le service rendu aux usagers : 2021 marquera un tournant dans ce secteur avec l'acquisition d'un logiciel d'enregistrement et de suivi du courrier arrivé et envoyé depuis la mairie mis en place depuis le 1^{er} janvier 2021, d'un logiciel de suivi pour le CCAS, le renouvellement du portail famille qui devrait être opérationnel début juin, l'évolution du logiciel de gestion des payes mais aussi la poursuite de la modernisation des outils d'urbanisme.
- L'achat de matériel informatique et l'équipement numérique des écoles.

Les écoles de Bois-le-Roi sont très bien équipées, bien au-dessus du socle de base fixé par les directives de l'Éducation Nationale, notamment en écrans numériques interactifs et sur les applications les accompagnant.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Tous les coûts de fonctionnement et les investissements programmés ne sont possibles que grâce aux recettes.

Recettes de fonctionnement : les deux principales énumérées ci-dessous représentent **5,42 millions €**

- Les impôts locaux : pour rappel, la réforme relative à la taxe d'habitation s'achevant, la commune ne percevra plus la taxe d'habitation qui sera, pour le moment, compensée par l'État.
- Les dotations de l'État qui visent à compenser les transferts de compétences mais qui diminuent d'année en année.

Recettes d'investissement :

- Celles-ci se matérialisent essentiellement par la recherche de subventionnement extérieur et varient d'une année sur l'autre en fonction des projets retenus. Les services municipaux sont, en raison de la baisse progressive des dotations, sensibilisés et tentent d'obtenir des subventions pour la plupart des projets structurants.

Que couvrent les autres dépenses de fonctionnement ?

- Les subventions aux associations (500 000 €) et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 130 000 €
- Les indemnités des élus.
- Les charges financières et notamment les intérêts de la dette communale.*
- Les dépenses imprévues.

** La commune rembourse deux emprunts. Elle aura fini de les rembourser en 2025. Ces emprunts, à taux fixes, sont classés en catégorie A1 de la Charte Gissler. Il n'est pas prévu de souscription à un nouvel emprunt en 2021.*

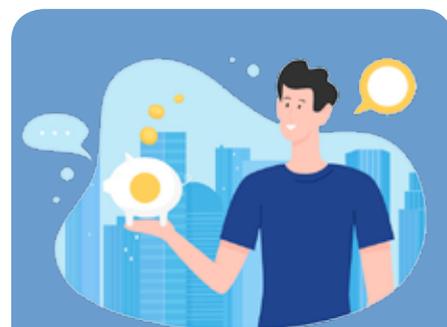
BUDGET D'INVESTISSEMENT

5,77 MILLIONS €



En matière de voirie :
1,76 million €

- Requalification de l'avenue Foch (partie entre l'avenue Paul Doumer et l'église).



En 2020, 1 million € de subventions ont été obtenues. En 2021, nous escomptons au moins 500 000 €.

Bois-le-Roi, *Ville active*

La commune souhaite s'inscrire dans la démarche Ville active lancée par le Programme National Nutrition Santé (PNNS).



La nutrition, terme qui inclut l'alimentation et l'activité physique, est un enjeu majeur de santé publique. De nombreux travaux scientifiques ont démontré l'incidence de l'inadéquation des apports alimentaires, de la sédentarité et de l'insuffisance de l'activité physique sur le développement de certains cancers, de maladies cardiovasculaires, de troubles psychiatriques, du diabète...

Dans les circonstances exceptionnelles que nous vivons en ce moment, il est plus que jamais indispensable de ne pas oublier les comportements destinés à nous aider à rester en bonne santé sur le long terme. Il faut en particulier adapter notre comportement alimentaire et notre activité physique à ce nouveau mode de vie. En effet, malgré le maintien d'une activité physique au domicile, l'activité physique totale risque de diminuer de façon importante en période de confinement. Adapter son alimentation et adopter de meilleurs réflexes alimentaires permettent d'éviter ou de retarder ces dysfonctionnements de santé et d'améliorer son bien-être au quotidien.

La commune souhaite ainsi signer la charte « Villes actives du PNNS ». Elle prendra ainsi l'engagement de se mobiliser autour de la nutrition et d'en faire un déterminant de santé mais aussi à soutenir le développement d'actions locales et à devenir un acteur du PNNS.

Un groupe projet s'est constitué sur la commune autour de Sylvie Vandenbossche et de Yann Rolland, coachs sportifs, de Magali Mazmanian, diététicienne et de Charlotte Liguire, pharmacien. Ils vous proposent de diffuser régulièrement quelques conseils et règles hygiéno-diététiques simples à suivre.

Confinement et réactions psychologiques



La chaîne YouTube « # Conseils aux Cerveaux Confinés » <https://www.youtube.com/channel/UCbaA1CEdoTDHa1KqgeloJng/featured> propose des conseils pour prévenir et gérer les réactions psychologiques liées au confinement du Covid. Ces conseils reposent sur des publications scientifiques et des recommandations internationales. Le projet collaboratif a été élaboré par trois médecins psychiatres : les Docteurs Stéphane Mouchabac et Florian Ferreri, praticiens hospitaliers dans le Département de Psychiatrie et Psychologie Médicale de l'hôpital Saint-Antoine à Paris (DMU Neurosciences, APHP 6.0, Sorbonne université) et le Docteur Alexis Bourla, praticien hospitalier attaché dans le Département de Psychiatrie et Psychologie Médicale de l'hôpital Saint-Antoine à Paris et médecin dans le groupe INICEA.

Confinement et activité physique

Un peu d'histoire...

Pour nos ancêtres, bouger assurait la survie. L'activité physique a probablement même favorisé l'évolution de notre cerveau et fait ce que nous sommes aujourd'hui.

Bouger, au delà de la survie est une nécessité physiologique.

Face à la pandémie et aux confinements, la pratique des activités physiques et sportives est plus qu'essentielle. On appelle activité physique tout mouvement qui augmente la consommation d'énergie. On pense naturellement au sport mais l'activité physique comprend bien d'autres choses comme faire ses courses...

Le secret : ne plus trouver d'excuses pour ne pas faire de sport mais trouver des excuses pour bouger plus ! C'est intégrer un maximum d'activités physiques dans son quotidien : marcher plus, se déplacer à vélo, monter et descendre les escaliers, jardiner, faire le ménage même... et s'accorder des pauses gym : renforcement musculaire, Pilates, yoga, stretching...

Quelques petits exercices à intégrer dans votre journée



● Décontraction des épaules

Relever les épaules en inspirant et les relever en soufflant pour les garder ensuite basses.



● Petit échauffement

Marcher ou courir rapidement sur place en faisant de petits pas. Garder le dos droit et la tête droite. Travailler sur le devant des pieds. Coordonner vos bras avec vos jambes. Entre 30 secondes et 2 minutes.



Confinement et alimentation

Notre routine alimentaire est dérégulée avec la situation sanitaire actuelle. Il est parfois nécessaire de préparer des déjeuners pour soi mais également pour la famille, ce qui ajoute des difficultés au quotidien déjà malmené. Dans ces conditions, maintenir ou retrouver une alimentation équilibrée n'est pas toujours aisé. Voici quelques conseils :

Planifier vos repas

Avoir une organisation sur quelques jours à une semaine en planifiant les menus permet de varier ses repas et fait gagner du temps lors des courses. Pensez également à regarder ce qu'il y a dans vos placards, votre réfrigérateur et votre congélateur. Pour que le repas lors d'un télétravail soit le plus agréable possible, pensez à prévoir le temps de préparation lorsque vous planifiez vos menus.

Instaurer une routine alimentaire

Prévoyez 3 repas à heures régulières ainsi que des temps de pause avec une boisson et éventuellement une collation. Pour votre déjeuner, lors du télétravail, prévoyez un vrai temps sans continuer à travailler et si possible sans regarder la télévision, mais en vous concentrant sur le moment présent du repas.

Privilégier les plats fait maison

Sans faire de la grande cuisine très élaborée, vous pouvez assembler des éléments entre eux et faire une salade composée ou un buddha bowl. Vous pouvez aussi cuisiner en plus grande quantité et mettre vos plats au congélateur pour une utilisation ultérieure.

Écouter nos sensations

Selon notre état émotionnel, nous pouvons être tentés de grignoter par stress, par ennui, par frustration. Comprendre nos sensations, c'est déjà trouver une partie de la solution. Écouter nos sensations de faim mais également de satiété. Bien souvent, par habitude, nous terminons notre assiette alors que nous n'avons plus faim. L'astuce est de se servir un peu moins qu'en temps normal et éventuellement d'utiliser de plus petites assiettes.

Avec les enfants

Les enfants et adolescents se régulent très bien seuls en écoutant leur faim et leur satiété. Souvent, ils peuvent se dérégler si on leur demande de terminer leur assiette. Il faut cependant parfois les inciter à alléger leur goûter, car, comme les adultes, à la maison, ils se dépensent moins.

Laissez-les préparer avec vous les repas, voire en fonction de leur âge, laissez-les cuisiner ou faire la présentation de certains plats.

Quelques repères nutritionnels

Pour un mode de vie plus équilibré, commencez par

Augmenter ↗	Aller vers ➔	Réduire ↘
 Les fruits et légumes	 Le pain complet ou aux céréales, les pâtes, la semoule et le riz complets	 L'alcool
 Les légumes secs : lentilles, haricots, pois chiches, etc.	 Les poissons gras et maigres en alternance	 Les produits sucrés et les boissons sucrées
 Les fruits à coque : noix, noisettes, amandes non salées, etc.	 L'huile de colza, de noix, d'olive	 Les produits salés
 Le fait maison	 Une consommation de produits laitiers suffisante mais limitée	 La charcuterie
 L'activité physique	 Les aliments de saison et les aliments produits localement	 Les produits avec un Nutri-Score D et E
	 Les aliments bio	 Le temps passé assis

Chaque petit pas compte et finit par faire une grande différence

MANGERBOUGER.FR



● Squats faciles

Garder le dos droit, la poitrine sortie, la tête haute et les abdos tendus. Départ sur l'avant du siège. Faire entre 5 et 20 répétitions.



● Pompes faciles plus gainage

Debout, sur 1 pied, se placer à environ une longueur de bras du mur (ou plus). Les mains à la largeur des épaules, faire des développés pectoraux. Garder le dos droit et les abdos contractés.



● Étirement de la chaîne postérieure

Debout, les mains placées sur le dossier d'une chaise, incliner le corps vers l'avant

en gardant les bras droits et en fléchissant les genoux légèrement puis tendre les genoux en douceur et en soufflant. Maintenir la position quelques secondes.



● Mobilisation de la colonne vertébrale

À quatre pattes, tirer le ventre vers le haut tout en courbant le dos en commençant par le bas et en soufflant puis revenir dos plat en inspirant et en douceur.



● La posture assise à l'ordinateur

Assis devant l'ordinateur, fesses au fond du siège, appui lombo-sacré, genoux et hanches fléchis à 90°, avant-bras supportés ou non. Épaules relâchées, menton rentré, colonne allongée. Et surtout l'écran au niveau des yeux.

Et pour le cerveau ?

L'activité physique est bonne pour le corps mais aussi pour le cerveau. Elle contribue au maintien des rythmes biologiques. Après une activité physique, nous produisons des neuromédiateurs tels que la sérotonine, la dopamine et la noradrénaline, qui contribuent au maintien de l'équilibre émotionnel et motivationnel.

Il entraîne aussi une diminution des hormones impliquées dans le stress et permet une forme de relaxation par modification de nos ondes cérébrales, lorsque celle-ci est prolongée et d'intensité suffisante.

Préserver et entretenir le patrimoine boisé de Bois-le-Roi

Coupes et élagages d'arbres ont été réalisés à Bois-le-Roi. Associations et habitants, attachés au patrimoine arboré bacot, s'en sont inquiétés. Retour sur les raisons de ces coupes et sur les objectifs de la commune.

Ces derniers mois, les Bacots se sont interrogés et émus face à des abattages et élagages d'arbres. En effet, les abords de l'école des Viarons, du collège Denecourt et des voies ferrées ainsi que l'Île de loisirs ont fait l'objet d'opérations d'entretien plus ou moins importantes.

Des parcelles privées ou de l'Office National des Forêts, destinées à l'exploitation du bois, ont également vu des coupes. L'impact paysager et environnemental paraît important, associations et riverains ont donc interpellé la mairie. Alors que les arbres font partie de l'identité de la commune et qu'ils nous rendent de nombreux services, pourquoi cette gestion ?

La vie des arbres

Un arbre est un organisme vivant et complexe. Il naît, pousse, grandit, se reproduit, vieillit et meurt. Il peut aussi être blessé, malade ou fragilisé. Les canicules et sécheresses des trois dernières années ont affaibli de nombreux arbres, confrontés à un stress hydrique récurrent. Les inondations de 2016 ont fragilisé les arbres dans les zones de crues, sur l'Île de loisirs notamment. À ces facteurs naturels s'ajoutent les facteurs anthropiques comme le piétinement autour des arbres causant

des phénomènes d'asphyxie racinaire. Affaiblis, les arbres sont alors plus sensibles aux champignons (*Ganoderma resinaceum*, *Ganoderma applanicum*, Armillaire, Phellin des arbres fruitiers), aux parasites (le gui) ou aux maladies (suie de l'éraable). Autant de problèmes constatés sur le territoire communal. De plus, les tempêtes se multiplient...

Une responsabilité : la sécurité

Des arbres fragiles peuvent représenter un danger. Dans les écoles, le long des chemins et des routes fréquentés par les publics, dans les espaces récréatifs, le principe de précaution est de mise et l'abattage est autorisé par l'article L. 350-3 du Code de l'environnement. Ce fut le cas aux Viarons par exemple, où la commune, après une expertise phytosanitaire de l'Office National des Forêts, a fait abattre des arbres malades et dangereux. Fin 2020, la SNCF a effectué sur ses emprises des coupes et élagages drastiques. Aux interrogations des riverains, faisant face à l'augmentation des nuisances sonores et visuelles, des associations inquiètes des impacts écologiques de ces opérations et de la commune attentive à son patrimoine boisé, la SNCF a répondu que cette opération de mise à niveau

visait à pallier le manque d'entretien des 30 dernières années. La maîtrise de la végétation aux abords des voies est un enjeu fort pour la bonne circulation des trains (risque de disjonction électrique, détérioration de la caténaire, patinage et enrayage, visibilité...) mais aussi pour la sécurité des agents de maintenance travaillant sur les voies. Désormais la stratégie d'entretien de la SNCF est une gestion différenciée impliquant un maintien de milieux ouverts avec une végétation herbacée sur la bande de proximité des voies et de ligneux épars au-delà de cette bande. Une autre raison explique la coupe d'arbres. Plusieurs parcelles privées, ou détenues par l'ONF, sont dédiées à l'exploitation du bois dont les utilisations sont multiples dans notre quotidien : bois de chauffage, meubles, papier, etc. Matériau et énergie renouvelables, le bois et son exploitation peuvent être de formidables alliés pour la transition écologique et le développement de la filière bois est un objectif du Plan Climat Air, Énergie Territorial (PCAET).

Entretien dans les règles de l'art

Mettre en sécurité, entretenir et exploiter font donc partie d'une gestion raisonnée

Un plan de gestion pour pérenniser le patrimoine arboré de l'Île de loisirs

Élagage de sécurité

Certains d'entre nous sont morts ou souffrent, cela peut être dû à de nombreux facteurs : dessiccation, désordres physiologiques, pathogènes, maladies, etc. Notre entretien permet d'allonger notre durée de vie et/ou celles de nos voisins.

Parasite : Le gui

Mortalité par dessiccation

Champignon / Maladie : La sue de l'écorce

Gestion différenciée

Même morts nous servons de refuge, de zone de reproduction, de restaurant, de chauffage à de nombreux êtres vivants. C'est pourquoi certains d'entre nous seront laissés sur place, droits (en chandelle) ou couchés (en chablis) pour préserver la biodiversité !

Pic Epeiche

Chauve-souris

Lucane Cerf-Volant

Mousses et champignons

Hérisson d'Europe

Champignon : L'armillaire

Champignons : Ganoderma paxilli Ganoderma resinum

UCRA

Un plan de gestion global avec un diagnostic par secteurs, des objectifs de replantation, une prise en compte des enjeux de biodiversité ont été réalisés sur l'Île de loisirs. En effet, de nombreux arbres ont souffert des dernières canicules et des crues de la Seine en 2016. Fragilisés, ils représentent un risque à prendre en compte. L'Île de loisirs est fortement fréquentée et la sécurité des usagers reste la priorité. C'est pourquoi le plan de gestion préconise coupes et élagages des arbres les plus dangereux. Des plantations en compensation sont programmées.



Un arbre remarquable : le chêne de la mairie, arbre sénescent et majestueux dont une branche est tombée.

du patrimoine arboré mais encore faut-il le faire dans les règles de l'art. Les coupes rases, autorisées, ont par exemple un impact paysager et écologique non négligeable et la commune s'attachera à inciter et accompagner les propriétaires forestiers à sortir de cette démarche. De plus, la commune a une volonté forte de s'inscrire dans une démarche de progrès et d'exemplarité. Cela passe d'abord par se poser les bonnes questions. Est-il possible d'éviter une coupe ou un élagage drastique ? Quelles sont les alternatives ? Quelles sont les mesures de compensation (plantations) à mettre en place ? Pour y répondre, la commune continuera de mobiliser un ensemble de compétences et d'expertises pour la réalisation des diagnostics phytosanitaires, le service espaces verts de la mairie, composé d'agents compétents et formés d'abord, mais aussi d'experts arboristes et forestiers si besoin. Cette démarche, en lien avec des partenaires associatifs, a permis d'éviter la coupe, par le Département, de certains arbres autour du collège. La commune souhaite également

renforcer sa connaissance du patrimoine arboré ainsi que le suivi et le contrôle des opérations d'entretien. Des moyens seront progressivement mis en place à cette fin. Enfin, la communication et le dialogue sont essentiels avec les habitants de Bois-le-Roi et avec les différentes parties prenantes extérieures (SNCF, ONF...) pour favoriser les équilibres nécessaires entre mise en sécurité, préservation de l'identité paysagère de Bois-le-Roi et fonctionnalité écologique des espaces boisés qui contribuent au bien-être de tous. Outre ses propres opérations d'entretien, la commune a bien un rôle d'intermédiaire avec les parties prenantes concernées par l'entretien d'arbres sur la commune et s'attachera à relayer les préoccupations des Bacots.

Prévoir le renouvellement et préserver la biodiversité

Les arbres et espaces boisés sont un atout considérable pour lutter et s'adapter aux changements climatiques et pour contribuer à la préservation de la biodiversité. Ils sont un refuge pour de nombreuses espèces de faune (oiseaux, insectes...) et de flore. C'est particulièrement vrai pour les vieux arbres ou le bois mort. Veiller à conserver ces niches écologiques fera également partie des objectifs de la commune que la réalisation

de l'Atlas de la biodiversité permettra d'affiner. Transmettre ce patrimoine aux générations futures est donc un devoir de tout un chacun. Pérenniser le patrimoine existant, assurer la régénération naturelle et planter des espèces locales et adaptées font partie d'une bonne gestion du patrimoine boisé. La commune cherche ainsi pour chaque arbre qu'elle a abattu à en planter un nouveau. En 2020, ce sont 12 arbres qui ont été replantés à Bois-le-Roi.

Et chacun d'entre nous ?

Le patrimoine boisé de Bois-le-Roi, c'est aussi dans nos jardins ! Les arbres des parcs et jardins ont une valeur esthétique, sentimentale et environnementale et ils participent à notre bien-être. Chacun a donc un rôle à jouer pour leur préservation, en évitant de les abattre quand cela est possible, en privilégiant les tailles douces, en plantant des espèces locales adaptées au sol et au climat bacot... Se poser les bonnes questions, adopter les bonnes pratiques, savoir demander des conseils aux professionnels et experts font partie des solutions.

En savoir plus : arboclips du CAUE77 (<http://www.arbrecaue77.fr/type-d-actions-arbre/arboclip>)

Participez à l'amélioration de la connaissance de la biodiversité de Bois-le-Roi !

Bois-le-Roi vient de lancer son Atlas de la biodiversité communale ! Avec Seine-et-Marne Environnement (SEME), agence départementale de préservation de l'environnement mais aussi avec les associations et habitants de Bois-le-Roi !

Pinson des arbres
Fringilla coelebs

Pics noirs
Dryocopus martius

La commune de Bois-le-Roi met en place un Atlas de la biodiversité communale (ABC) avec l'appui de Seine-et-Marne Environnement, agence départementale de préservation de l'environnement. L'ABC, qui procède à l'inventaire des espèces animales et végétales présentes sur la commune, est une démarche nationale proposée par l'État et qui est volontariste de la part des communes. Il s'agit d'améliorer la connaissance de la biodiversité présente sur le territoire communal afin d'améliorer la prise en compte de cet enjeu dans les politiques publiques mais également pour sensibiliser à la préservation de cette richesse. Ce projet d'Atlas de la biodiversité communale se déroule sur 3 ans. Et vous pouvez être un acteur actif dans ce projet !

Contribuer à enrichir les connaissances naturalistes

L'ABC s'appuie notamment sur le principe des sciences participatives. L'idée est d'impliquer tous les acteurs et actrices communaux : habitants, agents techniques, enfants... afin qu'ils participent activement à la collecte des données sur leur propre territoire et qu'ils le découvrent par la même occasion. Des enquêtes, formations et animations seront proposées ; autant d'interventions dont l'objectif sera d'amener les Bacots à découvrir leur patrimoine naturel et à enrichir les connaissances naturalistes.

Des animations et des enquêtes

En lien avec l'ABC, plusieurs activités à destination du grand public seront proposées par SEME et les associations bacottes : des sorties nature pour découvrir la biodiversité communale et la façon de la protéger, des introductions à l'identification de certaines espèces à l'aide de formations et des permanences à Bois-le-Roi à l'occasion d'animations pour aider à l'identification (sur photo). Vous serez aussi informés des principales observations possibles selon les saisons avec des articles thématiques et des enquêtes auxquelles chacun pourra participer pour contribuer à la connaissance naturaliste de la commune. Surveillez l'agenda ! À commencer par les programmes très riches de Rendez-vous aux Jardins et de Bois-le-Roi fête la nature !

Comment participer ?

D'abord, vous trouverez toutes les informations utiles sur le site internet de Bois-le-Roi (<https://bit.ly/3miTaWd>). Vous pourrez transmettre vos observations de plantes sauvages, d'insectes, d'oiseaux et de toute autre espèce. Pour les plus audacieux, vous pouvez ajouter vos observations directement sur la base de données naturaliste Cettia Île-de-France (cettia-idf.fr). Une troisième solution est d'écrire un mail à ABC@seme-idf77.fr pour partager vos observations avec une adresse/coordonnées précises, une date, un observateur, les noms des espèces et leur nombre (et éventuellement une photo). Chacune des observations servira à améliorer les connaissances naturalistes de Bois-le-Roi dans un objectif de protection de la biodiversité. Et pour commencer, retournez-nous le formulaire d'enquête sur l'occupation des nichoirs à oiseaux ! Celui-ci a été glissé dans le magazine avec une fiche terrain pour reconnaître les oiseaux. Pour en savoir plus, rendez-vous ici et découvrez le livret du participant de l'opération participative vigie-nature « Oiseaux des jardins » : <https://www.vigienature-ecole.fr/sites/default/files/2020-06/oiseaux2020.pdf>

On compte sur vous !



Mésange charbonnière
Parus major

Interview de Véronique Féménia

3^e Vice-Présidente du Pays de Fontainebleau (Finances, RH), Vice-Présidente chargée des finances du Comité Syndical du SMICTOM, Maire de Saint-Martin-en-Bière.

Quel est votre rôle au sein du SMICTOM ?

Au départ j'étais chargée de la prévention des déchets. Traiter les déchets, c'est bien. Mais ne pas en produire, c'est encore mieux. Maintenant je m'occupe des finances. Personnellement, je crois énormément à l'éducation, ainsi un grand nombre de nos actions se passent dans les écoles. Nous avons élaboré un programme scolaire très étendu qui se prolonge avec le Festival Terre Avenir qui permet de promouvoir tout le volet environnemental. Lors de journées conviviales comme le week-end Forêt Belle, les citoyens sont invités à nettoyer la forêt et les abords des villages. Nous organisons des actions dans nos communes à l'occasion de fêtes de villages avec des stands pour informer et expliquer le tri, la prévention des déchets, les composteurs, à pousser les gens à devenir plus vertueux. Différentes initiatives sont déployées pour essayer de changer nos habitudes sur nos achats et faire en sorte que les produits achetés aient le moins d'emballages possibles. Un produit n'est peut-être pas toujours recyclable à l'infini, mais beaucoup peuvent se transformer et être réutilisés pour autre chose. L'idéal serait qu'un produit « fini » ne soit jamais « fini ». L'aspect pédagogique est essentiel, comme le programme de l'Assiette Durable qui présente les enjeux de l'alimentation durable. Par ailleurs, des groupes de travail avec les élus délégués du territoire sont organisés sur ces thématiques.

Votre souhait est de réduire les déchets de 7 %. Cela vous semble suffisant ?

Ce n'est jamais assez, mais c'est un début. L'idée est de réduire la taille des containers de nos habitats petit à petit, afin de changer nos habitudes et d'inciter les habitants à la vigilance sur ce sujet. Cette incitation passe aussi par la promotion du compostage qui participe à la réduction des ordures ménagères. Certes, 7 % cela peut paraître dérisoire, mais il faut changer tout un mode de vie. Je crois beaucoup à la pédagogie car nos enfants sont les meilleurs porteurs

du message. Nous, adultes, faisons parfois les choses par habitude et ce sont les jeunes qui nous alertent, ils nous rappellent à l'ordre. La jeunesse est notre meilleur vecteur. Des rappels sont aussi nécessaires lors des réunions publiques, dans nos



cérémonies de vœux, dans nos magazines communaux. Ici dans notre commune nous avons créé un « Conseil Junior » très impliqué et une de ses priorités est de mettre fin au gaspillage.

Réduire les collectes, est-ce une solution ?

Bien sûr. Ici à Saint-Martin-en-Bière la collecte des ordures ménagères ne se fait qu'une fois par semaine. Il y a des pays en Europe où il n'y a pas de collecte en porte-à-porte. C'est pour cela que je répète l'importance de la pédagogie et l'explication. Lors de nos présentations sont montrés les déchets qui restent, qui ne peuvent pas être traités et partent à l'incinérateur. C'est malheureusement une part importante. Et c'est justement là qu'il faut agir.

Le SMICTOM pourrait-il pousser les fabricants de yaourt à utiliser du verre ?

Il faudrait une démarche collégiale, c'est en effet une piste. Le recyclage de ces

réceptifs qui a un coût varie d'une région à l'autre, c'est une disparité qui tient aussi aux chaînes de tri qui ne sont pas toujours adaptées pour trier le plastique. Forcément, changer ces chaînes engendrera des coûts. On va certainement y arriver, mais pour l'instant nous en sommes tributaires. À mon arrivée, j'ai insisté pour une uniformisation des bacs de collecte. Sur une partie du territoire de Fontainebleau les bacs sont maintenant compartimentés : tout cela fait partie d'une démarche générale de progrès mais qui nécessite le renouvellement de la flotte des camions de collecte.

Selon vous, l'écologie est-elle politique ?

L'écologie sert parfois de prétexte. Au début, la base est toujours saine mais elle se pollue assez rapidement. Il ne faut jamais perdre l'objectif que l'on s'est fixé. Selon moi, la politique ne devrait pas entrer dans l'écologie. Il faut prendre de la hauteur sur des sujets tels que les fonds marins pollués, les espèces qui disparaissent, notre écosystème : il s'agit de notre vie et celle des générations futures. Tous les partis politiques devraient se sentir concernés, mais pas s'en servir pour surenchérir. Les sujets environnementaux devraient être entièrement dénués de sens politique.

Êtes-vous optimiste ?

Raisonnablement et en partie, car nous sommes freinés par certains coûts. Cette année, on s'attendait à une augmentation des coûts de traitement mais pas dans ces proportions-là. Forcément, le surcoût sera porté par les communes, même si le SMICTOM a pris une grosse part à sa charge. Sans cette augmentation, un budget aurait pu être consacré à renforcer notre communication. Nous sommes contraints et tributaires de nouvelles réglementations de plus en plus exigeantes, notamment les biodéchets qui représentent un coût très important. Le SMICTOM a une action qui va dans le bon sens, mais nos objectifs sont ambitieux.



À l'ère de l'électrique

Les voitures vieillissantes de la mairie (2 Clio, 2 Logan et 1 Peugeot Partner) ont été remplacées par une flotte de véhicules électriques flambant neufs (3 Zoé et 1 Kangoo).



Diffusion des conseils municipaux

Pour toujours garder les Bacots au plus près des décisions municipales, les conseils municipaux sont, depuis le mois de juillet 2020, retransmis en direct. En septembre, la municipalité a signé un contrat avec l'association bacotte Bois-le-Roi audiovisuel et patrimoine qui assure désormais, avec beaucoup de professionnalisme et un matériel à la pointe, la captation vidéo et la retransmission en direct des conseils municipaux. Ce contrat a été conclu pour 9 conseils, il est reconductible.

Avec le groupe de travail démocratie locale, nous continuons d'innover pour renforcer le lien entre les Bacots, les services municipaux et l'équipe municipale, pour construire ensemble les projets qui animent notre commune et favorisent son rayonnement.



Appli

Toute l'actualité de votre commune à portée de clic ! Téléchargez vite **l'application Commune de Bois-le-Roi** sur Android et Apple Store et entrez en lien direct avec les services, suivez l'actualité de votre commune, facilitez vos démarches et ne ratez aucun bon plan ! Vous êtes déjà presque 400 utilisateurs depuis le lancement en février, passons la barre des 500 en mai !

Depuis le 1^{er} mars 2021, nouvelles installations à Bois-le-Roi

Mathilde Hen Hieber, ostéopathe D.O. vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 18h au cabinet paramédical du 23 bis quai de la Ruelle. Prise de RDV en direct au 06 78 48 03 85, mathilde.hen@osteopathe-eso.fr ou via Doctolib.

Dominique Quénaon, kinésologue certifiée par la Fédération Française de Kinésiologie (littéralement « science du mouvement »), vous reçoit à son cabinet, 20 rue de la Chapelle ou se déplace à domicile. Sur RDV au 06 79 71 79 75 ou dominique.quinaon@gmail.com. Jusqu'au 30 septembre votre première séance (1h15) est à moitié prix pour vous faire découvrir cette discipline qui permet de reconquérir un équilibre corporel, mental et émotionnel.



Dominique Quénaon.

Retour sur le déploiement de la fibre optique à Bois-le-Roi

Depuis 2017, la fibre optique est progressivement déployée sur la commune afin de raccorder tous les habitants au réseau internet très haut débit. Contrairement à l'ADSL qui s'appuyait sur le réseau téléphonique cuivré existant, la fibre demande le déploiement de sa propre infrastructure nécessitant parfois d'importants travaux de voirie. Pour Bois-le-Roi il est possible de se raccorder au réseau très haut débit au travers d'un abonnement chez un fournisseur d'accès Internet (FAI). Vous trouverez ci-dessous un schéma représentant l'architecture réseau de la fibre optique. Vous constaterez qu'elle dépend de beaucoup d'éléments d'infrastructure mais aussi de nombreux acteurs.

Le déploiement de la fibre optique a été impulsé par le Département de Seine-et-Marne dès 2010. Cette volonté politique s'est traduite par la création d'un syndicat mixte, Seine-et-Marne Numérique, dont la mission consiste à assurer le pilotage du déploiement de la fibre sur le territoire du département. Ce syndicat est mixte car il est composé de la Région Île-de-France, du Département de Seine-et-Marne et des Intercommunalités. Pour Bois-le-Roi, c'est à l'heure actuelle la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) qui siège au syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique. Nos deux élus titulaires sont Michel Chariou (Maire de Samois-sur-Seine) et Gérard Thomas (Maire de Saint-Germain-sur-École). Afin de déployer son réseau, Seine-et-Marne Numérique s'appuie sur une délégation de service public (DSP) qui a été attribuée en 2015 à la société Covage pour 25 ans.

Dans le cadre du déploiement des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH), le raccordement final désigne, d'un point de vue technique, l'ensemble des opérations consistant à établir physiquement une continuité optique entre une prise terminale optique (PTO), située à l'intérieur d'un logement, et un point de branchement optique (PBO) souvent situé dans une chambre souterraine au niveau de la rue. Cette dernière étape du déploiement revêt une réelle importance économique. En effet, la réalisation du raccordement final coûte plusieurs centaines d'euros par local raccordé (de l'ordre de 200 euros en immeuble collectif et de 300 à 400 euros

au moins pour l'habitat individuel, selon les configurations techniques). Afin de ne pas faire supporter ce coût par les collectivités mais aussi pour accélérer le déploiement chez le client final, le choix a été fait de faire ces branchements au travers du modèle STOC ou « sous-traitance d'opérateurs commerciaux ». Ce dispositif prévoit que l'opérateur qui construit le réseau sous-traite le branchement du client au fournisseur d'accès. Lequel fait lui-même intervenir un sous-traitant ou un sous-traitant de sous-traitant, avec parfois sur le terrain des intervenants insuffisamment formés, dans un contexte de tension sur le recrutement.

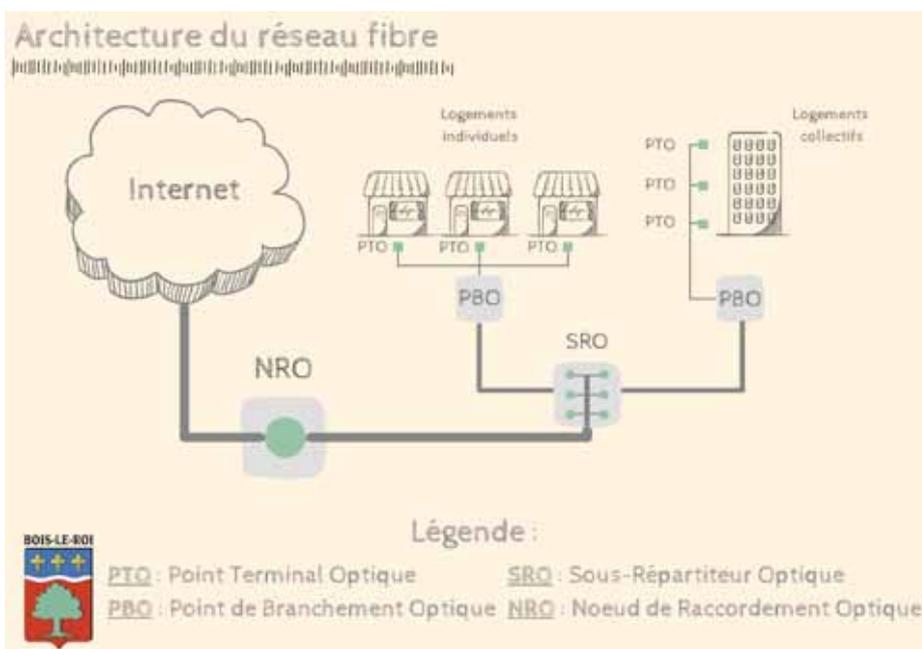
Vous avez dû probablement faire l'expérience par vous-même des problématiques soulevées par ce dispositif : échec de raccordement, déconnexions intempestives, portes d'armoires techniques fracturées, déchets laissés à même le sol, etc.

Face à cette situation et sur proposition du Maire, le conseil municipal a voté le 18 mars dernier une motion pour la protection du réseau sem@fibre77, un bien public au service des habitants. Ce texte envoyé aux acteurs du déploiement de la fibre vise à alerter sur les dysfonctionnements subis par les Bacots. Par ailleurs, le Maire est en contact régulier avec le syndicat mixte

Seine-et-Marne Numérique afin de l'alerter sur les incidents majeurs qui impactent parfois plusieurs centaines d'abonnés.

Bien que ces actions de fond soient essentielles à la prise de conscience des problématiques du déploiement de la fibre, il est important pour chaque foyer bacot raccordé au réseau de respecter un certain nombre d'actions en cas d'incident sur son accès internet :

- éteindre sa box, débrancher tout, pendant 5 minutes, puis rebrancher. Dans la plupart des cas, cela permettra de résoudre les problèmes. Il est d'ailleurs toujours bon d'effectuer cette action de temps en temps. Faire la même chose sur son ordinateur est également possible ;
- contacter son fournisseur d'accès internet car quoiqu'il arrive cela lui permettra d'ouvrir un ticket envers le gestionnaire du réseau. Il est important que chacun fasse cette démarche pour que le FAI connaisse le plus précisément possible le nombre de foyers concernés ;
- enfin, si l'incident perdure, bon nombre d'abonnés de téléphones mobiles possèdent une option de partage de connexion internet. Cela permet, en dépannage, d'avoir accès à internet via un partage de connexion sur son téléphone.



Terre de jeux 2024

Le Pays de Fontainebleau devient cette année une terre d'accueil olympique et la commune de Bois-le-Roi adhère au label Terre de Jeux 2024 !

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète. Le Pays de Fontainebleau a adhéré au label Terre de Jeux depuis 2019, le Centre National des Sports de la Défense et la Ville de Fontainebleau deviennent Centres de préparation aux Jeux (CPJ) pour accueillir les délégations du monde entier. Ce ne sont pas moins de 31 disciplines qui pourront être proposées début 2021 aux délégations étrangères. Bois-le-Roi, forte de ses nombreuses associations sportives, s'engage dans l'aventure « Terre de Jeux 2024 » pour renforcer le sport dans le quotidien des Bacots afin d'inciter, chacun à son échelle, à contribuer pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.



Bois-le-Roi, cette année, souhaite s'associer à la **Journée olympique et paralympique mondiale du 23 juin** et les coaches sportifs et associations de la commune vont pouvoir vous proposer gratuitement des activités tout au long de cette journée.

Ensemble, faisons vivre les jeux dans notre territoire !



La commune de Bois-le-Roi, désormais partenaire du projet Seine & Marne Vivre en Grand avec Seine-et-Marne Attractivité, invite ses habitants et ses professionnels à rejoindre le réseau des ambassadeurs et à contribuer à son rayonnement.

Pour devenir ambassadeur de Seine & Marne Vivre en Grand, renseignez le formulaire accessible sur l'espace Professionnels du site Internet de la commune de Bois-le-Roi, c'est simple et gratuit. Deux dossiers ont déjà été communiqués pour Bois-le-Roi et sont en cours d'instruction. N'hésitez pas à prendre contact avec Alexandra Busteau, conseillère municipale déléguée à l'attractivité du territoire et aux relations avec les professionnels.

Ouvrons le champ des possibles et faisons, ensemble, rayonner notre territoire !



Des entreprises responsables qui s'engagent !

Damien Dupuis

Il est installé à Bois-le-Roi depuis 2007, où il réalise la pose, l'entretien et le dépannage de chaudières. De plus, il est de très bon conseil en énergies renouvelables. Car en 2019, consciente des enjeux environnementaux, sa société obtient les labels RGE Chauffage (en plus de garantir une rénovation de qualité pour vos travaux d'amélioration énergétique, cette appellation augmentera la valeur patrimoniale de votre habitation en cas de location ou de revente) et RGE QualiPAC (un label de qualité pour l'installation de pompes à chaleur). Ces deux qualifications de la reconnaissance RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) sont attribuées à des professionnels de la rénovation énergétique. Outre ces deux labels, Damien Dupuis est également le seul sur notre commune à posséder une Attestation de capacité : une nouvelle réglementation mise en place sur les fluides frigorigènes précisée dans le Code de l'environnement, qui régit les conditions d'utilisation, de récupération, de mise sur le marché et de destruction de certaines substances nuisibles afin de limiter l'émission de ces gaz à effet de serre et de responsabiliser tous les acteurs concernés. Cette année, toujours à la pointe, Damien Dupuis obtient la qualification RGE Qualibois, ce qui permettra à ses clients souhaitant l'installation d'un appareil de chauffage au bois, de bénéficier d'aides financières pour leurs travaux. Autant de compétences et d'initiatives qui ne peuvent qu'encourager le citoyen à réfléchir sur sa manière de consommer durablement nos sources d'énergie.



Damien Dupuis SARL
25, rue du Cormier
www.damien-dupuis.com
06 69 92 18 24

Cuve Nickel Services

Cuve Nickel Services est une entreprise installée à Bois-le-Roi depuis 2019. Elle est spécialisée dans le nettoyage, l'enlèvement et la conversion des cuves de fioul en France, en Belgique et au Luxembourg. Un nettoyage régulier de votre cuve à fioul est en effet indispensable pour garantir une longévité car l'accumulation de sédiments pourrait engendrer un dysfonctionnement voire un gaspillage inutile. Vous souhaitez vous débarrasser, suite à un changement d'énergie de chauffage, de votre cuve pour libérer de la place ou pour assainir ou enjoliver votre jardin ? Là aussi, Cuve Nickel Services possède le savoir-faire professionnel pour vous aider : après un dégazage, votre cuve sera découpée et transportée vers des filières de traitement spécialisées en vous transmettant un

bordereau de suivi des déchets. Vous préférez la garder afin de la transformer en cuve à eau ? Notez que la gestion d'une cuve à fioul non utilisée est régie par des règles techniques et de sécurité applicables qui précisent que « tout abandon définitif (ou provisoire) d'un réservoir doit faire l'objet de dispositions conduisant à éviter tout risque de formation de vapeurs : vidange, dégazage et nettoyage ; comblement du réservoir ; ou retrait de celui-ci » afin de supprimer tout risque d'explosion et de pollution. Dans le cas d'un inertage, la cuve sera comblée à l'aide de produits inertes tels que du sable ou du béton.

La transformation de votre cuve pour y récupérer les eaux pluviales, pour arroser votre jardin ou laver votre voiture, est donc une très bonne décision, économique et écologique à la fois. Après une inspection, Cuve Nickel Services déterminera les réparations et se chargera de sa réhabilitation. L'entreprise s'occupera également du certificat nécessaire pour la réutilisation et la transformation du réservoir, reconnu par l'État.



Cuve Nickel Services
25, rue Aimé Perret
www.cuve-nickel.fr
07 67 85 23 54

Gillard SAS

L'entreprise Gillard SAS voit le jour en 1968 et est spécialisée dans le traitement des déchets depuis 1974, avec la production de bennes amovibles et de lève-conteneurs pour bennes à ordures ménagères.

En 2009, elle est lauréate du concours PM'Up, qui est un dispositif accompagnant les PME-PMI franciliennes à fort potentiel de croissance dans leur développement en France et à l'international. Son ambition est de leur permettre d'atteindre la taille critique nécessaire pour innover et exporter, et, in fine, de créer de la valeur et des emplois sur le territoire francilien.

Et pour cause : le traitement des déchets a un grand besoin d'entrepreneurs à la recherche de nouvelles solutions économiques mais surtout de sociétés soucieuses du développement dans une perspective de long terme, y intégrant les contraintes écologiques et sociales.

Quant à la création d'emplois, l'historique extraordinaire de la société nous prouve que ses équipes s'agrandissent fréquemment. La formule « penser global, agir local » est tout à fait présente dans la philosophie de cette entreprise dynamique qui investit annuellement 4 % de son chiffre d'affaires dans la recherche.

Ainsi, en 2020, la société crée son département Gillard City, regroupant des nouveaux équipements intelligents et

Même si la France a un certain retard dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, plusieurs professionnels bacots sont plus que prêts à lancer le défi. On pourrait même dire qu'ils ont une longueur d'avance sur la moyenne nationale ! À Bois-le-Roi les innovations technologiques pour œuvrer au développement durable et à la nécessité d'agir en faveur d'un mieux vivre vont bon train.

connectés tels le concept Karavel qui répond facilement et rapidement au besoin émergent de déchèteries mobiles. En outre, notre constructeur bacot développe inlassablement des alliances avec d'autres entreprises françaises et européennes, en plus de ses propres innovations révolutionnaires. Développement durable oblige : l'entreprise propose également des matériels d'occasion comme des compacteurs et des presses. G. Gillard Constructeur est incontestablement LE spécialiste français du matériel de gestion des déchets.



Gillard SAS
ZAE des Peupliers
10, rue des Peupliers
www.gillard-sas.fr
01 60 69 68 66

AMH77

Pour Éric Chenu d'AMH77, société d'assistance et de dépannage informatique, le développement durable est une nécessité primordiale si l'on veut sauver notre planète. Ainsi, Éric Chenu fait don de tout matériel devenu obsolète ou défectueux mais réparable à Emmaüs. Ce qui ne peut être réparé est récupéré par des sociétés censées recycler les composants. Or il incite ses clients à ne pas changer leur matériel informatique si celui-ci peut être amélioré ou réparé (notons qu'il répare toutes les marques). Sa société propose par ailleurs un vaste choix en matériel d'occasion garanti.



AMH77
5, chemin de la Crapinette
info@amh77.fr
01 60 66 80 65

LATULPA

La permaculture est une conception née de la crise pétrolière des années 1970, une réaction à l'insécurité alimentaire et au désir d'autosuffisance. Alliant attitude et application pratique, elle englobe tout, de la réutilisation et de la régénération à la simple observation. Lorsqu'elle est appliquée au jardinage, elle suggère que non seulement nous pouvons cultiver de la nourriture presque partout - des arbustes fruitiers dans des pots sur un balcon aux vignes sur des clôtures - mais que nous pouvons obtenir des rendements plus élevés avec moins d'effort simplement en imitant la nature. Contrairement à de nombreuses méthodes agricoles modernes, c'est un système naturel qui entretient un cycle continu : les plantes mortes

devenant du paillis pour une nouvelle croissance. Le jardinage en permaculture cherche à recréer ce cycle, en transformant les déchets alimentaires en compost précieux et en remplaçant les produits chimiques anti-limaces ou désherbants par des prédateurs naturels afin de privilégier une « compétition » naturelle. En bref, il s'agit de travailler avec la nature, pas contre elle. Et telle est exactement la vision de l'association LATULPA : vivre en harmonie et connecté avec la nature et l'univers pour garantir la survie de l'Homme et celle de notre planète pour assurer la transition vers une nouvelle société en équilibre avec la nature. Ainsi cette association souhaite repenser notre manière de vivre, nous faire réfléchir sur les énergies vertes, l'habitat autonome et les méfaits de notre consumérisme en proposant une réflexion globale sur notre façon de construire des maisons ou encore sur une autonomie alimentaire accessible à tous, afin de réduire l'empreinte carbone. Que vous soyez architecte, jardinier ou particulier attentif à votre bien-être, si vous souhaitez vous initier à la belle philosophie de LATULPA, participez à leurs séminaires, cours ou autres manifestations, dans la belle demeure et le jardin durables de cette association. Désormais vous saurez tout sur l'autonomie et l'innovation écologique.



Association LATULPA
46, avenue Gallieni
www.latulpa.com
01 60 69 12 71

L'Ânerie Bacotte

Le développement durable inclut aussi le secteur agricole et la santé physique et mentale. Lauréate du Trophée 2014 des Biosphères, L'Ânerie Bacotte a été récompensée par l'Unesco. Son jardin naturel est cultivé en traction animale. Mais les ânes aident également à débarrasser, à collecter des déchets ou à labourer entre les vignes. Si, au demeurant, vous êtes à la recherche de fumier composté (un must en agriculture et jardinage biologiques), l'ânerie a tout ce qu'il faut. Outre des formations pointues, cette association propose la médiation animale : la mise en relation d'un animal soigneusement sélectionné et éduqué avec des personnes en situation de handicap et/ou fragilisées. Elle est un complément à l'intervention de pédiatres, psychiatres, orthophonistes, psychomotriciens ou professionnels du secteur social.



L'Ânerie Bacotte
Chemin de Samoie
www.anerie-bacotte.fr
06 03 32 38 66



Chantal Rollin

SCULPTRICE

Comme son célèbre grand cousin Ernest Nivet, élève de Rodin, Chantal Rollin est originaire du Berry où ses parents étaient agriculteurs. Et, comme lui, elle se passionne pour la sculpture. Depuis son plus jeune âge, elle s'amuse à fabriquer des figurines avec la glaise des sources berrichonnes. En 1980, après un long séjour en Côte-d'Ivoire, Chantal, son mari et ses enfants s'installent à Bois-le-Roi, où elle s'investit dans la vie communale en tant qu'adjointe à l'urbanisme et conseillère municipale. En 1990, elle redécouvre son engouement pour la sculpture et s'inscrit au Trait d'Union et à d'autres cours de perfectionnement. Albâtre, marbre, argile, granit : tous les matériaux passent alors entre ses doigts talentueux. Sans oublier les morceaux de bois qu'elle récolte en Forêt de Fontainebleau, à proximité de sa maison, et qu'elle transforme habilement en sculpture. Elle a également fait réaliser certaines de ses œuvres en bronze et en résine.

« *La réalisation d'une sculpture peut demander des mois et des mois de travail* », dévoile Chantal. En effet, ce n'est certainement pas un art « facile », car il faut toujours garder présent à



l'esprit ce qui n'est pas apparent mais ce qui vit derrière. De plus, la matière est fragile donc le risque qu'elle se brise est grand.

Bien que son séjour africain l'ait fortement influencée, Chantal trouve son inspiration comme elle le dit : « *surtout dans ma tête* ». Ses sculptures ont participé à maintes expositions régionales et elle a été récompensée à



Dammarie.

Mais, modestement, Chantal ne se considère pas comme une véritable artiste. Or elle en a indéniablement toutes les qualités.





Jacques Charon, un Comédien-Français à Bois-le-Roi

Jacques Charon (1920-1975) naquit à Paris, rue des Bons-Enfants, à deux pas du Palais-Royal, dans une famille issue du monde de la « boutique », famille qu'il qualifie lui-même de « petite-bourgeoise ». Mis en contact très jeune avec l'univers du spectacle (il assiste à sa première représentation théâtrale, au Théâtre Français, à l'âge de cinq ans !), il entre au Conservatoire d'Art dramatique en 1939. En 1941, il est admis à la Comédie-Française. Pensionnaire en 1942, puis sociétaire en 1947, il devient doyen de la Troupe Unique en 1972.

Excellent comédien, doté d'une véritable verve comique (dont il parle lui-même avec beaucoup de finesse), ses mises en scène des vaudevilles de Georges Feydeau (*Un fil à la patte*, *Le Dindon*, *La puce à l'oreille*), montés et joués avec Robert Hirsch et relayés par la télévision (*Au théâtre ce soir*) firent date à la Comédie-Française et eurent beaucoup de succès, tant en France qu'à l'étranger (sait-on que la reine Elizabeth II adore Feydeau, joué par les Comédiens-Français... en français ?).

Mais c'est un autre aspect du talent de cet artiste singulier qui nous intéresse ici, la danse : « *J'avais pris la passion de la danse au lycée Charlemagne. Mon ami Gaston (Gaston Derrieux), comblé de billets de faveur, nous emmenait ma sœur et moi à toutes les premières de l'Opéra. À quatorze ans, j'étais devenu un fou de la danse. En rentrant chez nous, je répétais tous les pas des ballets devant mon armoire. À force de contempler les étoiles de l'Opéra, je suis devenu leur reflet... modeste. Ma mémoire est bien plus fidèle que mes pieds. Mes yeux ont tellement dansé. J'ai bien vu Lifar bondir trente fois dans Le spectre de la rose.* »

Et c'est à Bois-le-Roi que tout se noue : « *J'ai fait aussi longtemps la queue à l'Opéra qu'à la Comédie-Française. J'y allais avec les dames Crabbe (sic !). Mon ami Gaston habitait Bois-le-Roi. C'était un village alors. Mme et Mlle Crabbe y tenaient le bazar de la place (voir : Les Bacots racontent Bois-le-Roi - 1920-2020, p. 97 : c'était le Bazar de la Cité,*



tenu en effet par les dames Crabbe). Ces dames savaient tout sur la danse et en parlaient merveilleusement. Aujourd'hui que certaines de mes amis s'appellent Claire Motte, Claude Bessy, Yvette Chauviré, Janine Charat, je puis dire que les dames Crabbe m'avaient appris l'essentiel sur la danse, faisant de moi un amateur éclairé de quinze ans (vers 1935, donc !). Quand je fais un très beau rêve, je me sens perché tout là-haut, aux galeries de l'Opéra, entre Mme et Mlle Crabbe : j'entends les premières mesures de « L'invitation à la valse », le rideau se lève, en rentrant du bal une jeune fille laisse tomber sa rose, et je vois Lifar surgir d'une fenêtre en enjambant l'air... Ah ! c'est beau... »

Jacques Charon demeura, toute sa vie de comédien, marqué par la danse, « *s'imaginant, dès qu'il le peut, en danseur à l'Opéra.* »

Très tôt lié à Roland Petit et à Zizi Jeanmaire, il fit aussi partie du jury d'entrée à l'Opéra de Paris, en tant que « spectateur averti » : « *Ah ! si j'avais pu prendre des leçons de danse quand*



j'étais petit. Je n'ai pris qu'une leçon de danse de ma vie et j'étais vieux. »

Il monte des numéros de danse burlesque pour les Abonnés de l'Opéra du Cercle Carpeaux et règle la chorégraphie du *Lac des cygnes*, avec Robert Hirsch en danseur étoile, pour un Gala de l'Union des Artistes.

À la Comédie-Française, il danse dans la comédie-ballet de Molière *Les Amants Magnifiques* et dans *La Double Inconstance* de Marivaux. Il se produit même en sœur de Cendrillon, sur une musique de Tchaïkovski.

Jamais, semble-t-il, le doyen de la Comédie-Française, épris de danse, n'oublia les leçons des dames Crabbe, modestes « quincailières » à Bois-le-Roi et si bonnes connaisseuses de la danse classique.

**Georges Miroux
Bois-le-Roi Audiovisuel & Patrimoine**

Source : Jacques Charon, *Moi, un comédien* (récit de Fanny Deschamps), Albin Michel, Paris 1975 et J'ai lu, Paris 1977.

Le choix

de nos bibliothécaires
Amandine et Carole et aussi
d'Eva (une étudiante qui
travaille avec elles le week-end)
et du Club de Lecture.

PETITE ARAIGNÉE JOLIE CHERCHE MAISON FLEURIE

Sissi Scarlett, Sylvia Dupuis

— Jeunesse

Une petite araignée voit sa maison, une cage d'amour, détruite après un gros coup de vent. Elle part alors explorer le jardin à la recherche d'une autre fleur qui pourrait l'accueillir. Je suis tombée amoureuse de cet album aux magnifiques illustrations, au texte poétique qui les accompagne. Un voyage jardinier à la découverte de 26 plantes que parfois l'on ne connaît pas ou que l'on a plaisir à redécouvrir. Un véritable coup de cœur pour la plante à bisous ainsi que pour cet album que je vous recommande vivement. À partir de 6 ans.



8848 MÈTRES

Silène Edgar

— Jeunesse

À quinze ans, Mallory est la plus jeune Française à avoir gravi une montagne de 8 000 m. Son nouveau défi, c'est le sommet de l'Everest. Le manque d'oxygène, l'effort physique et les conditions extrêmes ne lui font pas peur car elle est avec son père, son pilier, son modèle. Mais elle va apprendre à le faire aussi pour elle-même. Un roman d'aventures, avec du suspense, mais aussi de magnifiques paysages, une préoccupation écologique forte, et une plongée à la découverte de la culture bouddhiste. La quête du sommet, si elle prend une éternité, n'est qu'un instant fugace, avant d'entamer la descente... et tout au long de cette quête, Mallory va se découvrir et évoluer sous nos yeux. Un très bon moment de lecture. À partir de 13 ans.

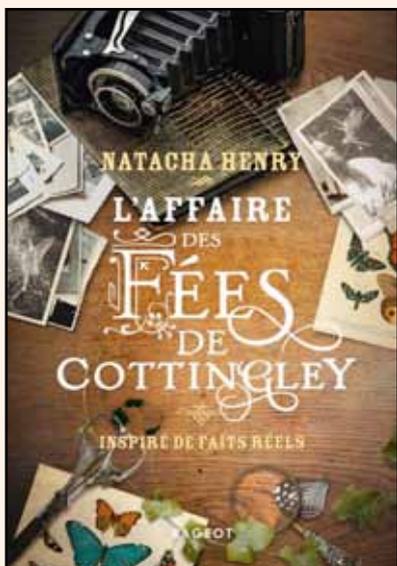


L'AFFAIRE DES FÉES DE COTTINGLEY

Natacha Henry

— Jeunesse

Été 1917, en Angleterre. Elsie, 16 ans, s'occupe de sa cousine Frances, 9 ans, venue vivre chez elle avec sa mère, le temps que la guerre se termine. Un jour, réprimandées après une promenade, les cousines inventent une excuse : elles ont vu des fées près du ruisseau ! Un roman, basé sur des faits réels, sur une supercherie dont la vérité a été révélée par les deux protagonistes peu de temps avant leurs décès, comme nous l'apprend le dossier documentaire qui se trouve à la fin du roman. Une lecture féérique agréable à lire, qui donne envie d'en savoir plus sur cette histoire de fées quand l'on sait que de grands scientifiques et même Sir Arthur Conan Doyle se sont penchés dessus et ont été bernés par ces deux jeunes filles. À partir de 11 ans.



UNE SOIF DE LIVRES ET DE LIBERTÉ

Janet Skeslien Charles

— Adultes



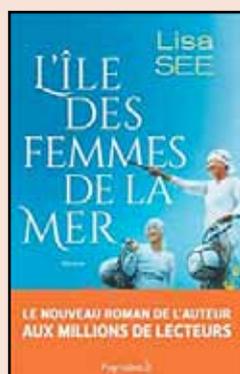
Quand l'amour des livres transforme des bibliothécaires en héros ! Juste avant la deuxième guerre mondiale une jeune femme rêve de devenir bibliothécaire malgré le refus de son père, elle ira au bout de son rêve en se faisant embaucher à la bibliothèque américaine de Paris. Avec la guerre les restrictions arrivent et la vie devient très difficile mais le pire reste à venir... Bientôt les Juifs n'ont plus droit de cité à la bibliothèque ! On parle même de

brûler les livres ! Cette histoire nous parle de ces hommes et ces femmes qui bravant le danger vont mettre des livres à l'abri et surtout apporter les livres à ceux qui ne peuvent plus venir les chercher. Cela vous paraît peu de choses, mais à cette époque on risquait sa vie pour moins que ça. Un énorme coup de cœur pour ce livre qui rend hommage à des gens ordinaires devenus extraordinaires ! Car même si elle est romancée, cette histoire est vraie.

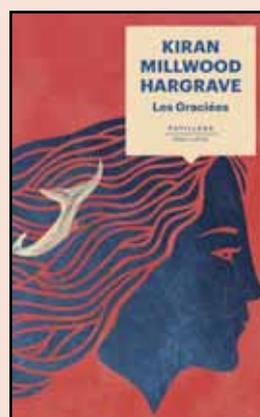
L'ÎLE DES FEMMES DE LA MER

Lisa See

— Adultes



N'hésitez pas à vous plonger dans la lecture de ce roman captivant dès ses premières pages par son originalité, qui raconte la vie des femmes sur une île de Corée, des années 1930 jusqu'à nos jours. On y découvre l'organisation d'une société tellement différente de la nôtre : les femmes plongent en apnée pour pêcher dans les fonds marins glacés afin de subvenir aux besoins de la famille. Les hommes restent à la maison et veillent sur les enfants. C'est une histoire bouleversante d'amitié entre deux femmes pendant l'occupation japonaise et ensuite pendant la guerre de Corée, de trahisons, de malentendus qui vont déchirer ces deux femmes tout au long de leur vie. Au fil des pages, on vit avec ces femmes et on ne peut que les admirer pour leur force et leur courage, leur solidarité malgré des conditions de vie et de travail extrêmement difficiles. Nous ne savons que très peu de choses de l'histoire de la Corée. Ce roman très bien construit nous a donné l'envie d'approfondir nos connaissances.



LES GRACIÉES

Kiran Millwood Hargrave

— Adultes

Dans une petite île de Norvège, en 1617, un terrible drame survient. Une soudaine tempête tue les quarante hommes de ce village de pêcheur, ne laissant que des femmes et des enfants, seuls, pour survivre. Trois ans plus tard, Absalom Cornet est envoyé remettre de l'ordre au village. Avec lui, sa jeune épouse, Ursa, qui se lie d'amitié avec une autre jeune fille, Maren. Ensemble elles s'apprivoisent et développent des liens puissants. Mais pour Absalom, aussi froid que pieux, purifier un village au passé aussi sombre ne peut passer que par le feu... C'est une très belle histoire de sorcellerie, à la fois fascinante et glaçante qui nous offre des personnages féminins remarquables. Le suspense monte tout au long de l'histoire, rendant difficile d'interrompre sa lecture. La plume est très sensible et visuelle, les personnages touchants, et les descriptions du nord de la Norvège ont réussi à m'emporter vers le cercle polaire, un vrai bonheur !

ENTRE-DEUX

Bertrand Mathieux

— Auteur et éditeur locaux

L'auteur a passé sa jeunesse à Bois-le-Roi. Ainsi un certain nombre de ses nouvelles rassemblées dans ce recueil se passent dans notre région. Le titre de son premier livre traduit parfaitement son aspiration de faire vivre ses protagonistes entre le monde réel et présent et celui du passé, celui de leurs rêves, leurs peurs, leurs incertitudes et leurs fantaisies. Ces neuf nouvelles ont été éditées par Prem'Edit, maison d'édition située à Villiers-sous-Grez, qui donne aux auteurs locaux une véritable chance d'être publiés. Les manuscrits y sont lus et sélectionnés par un comité de lecture « citoyen » composé de 380 passionnés de livres. En résumé : ce livre est un pur produit seine-et-marnais !

<https://www.prem-edit.com/>



Les textes sont retranscrits dans leur intégralité à la virgule près et sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs



Début avril, la Covid 19 reste omniprésente et impacte nos vies professionnelles, privées et sociales. L'urgence sanitaire ne doit cependant pas occulter le devoir d'anticiper et d'agir concrètement pour prendre en compte les problématiques d'urgences climatiques et sociales qui structurent notre avenir.

Aussi nous demandons que les transitions écologiques et sociales soient placées au cœur des projets et des décisions.

Concernant **l'action sociale** : l'analyse des besoins sociaux lancée par la commune permettra de mieux appréhender les besoins réels des bacots mais, sans attendre les résultats de cette analyse, certaines actions doivent être entreprises dès maintenant.

Nous défendons ainsi la mise en place de tarifications socialement plus équitables des activités périscolaires et extrascolaires (restauration scolaire, accueil de loisirs). Cette tarification doit être progressive et proportionnelle. Elle doit tenir compte des ressources des familles (revenus, allocations familiales) et du nombre d'enfants (quotient familial). L'utilisation d'une proportionnalité (notion de taux d'effort)



Modification n°3 du PLU : les Bacots n'en veulent pas et le font savoir !

Les résultats de l'enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme voulue par monsieur DINTILHAC, montrent la mobilisation et la forte opposition des Bacottes et des Bacots*.

Sur plus de 470 contributions soit plus de 1000 habitants, seules 2 d'entre elles se sont déclarées favorables au projet du Maire, dont un promoteur immobilier !

Cette mobilisation est exceptionnelle. Elle est à la hauteur des enjeux, comme le confirment 11 associations locales, qui ont exprimé leur opposition.

Plusieurs Bacots, se sentant menacés, ont engagé un avocat pour défendre leur maison familiale.

Réussir Ensemble avec les Bacots est la seule liste qui se soit toujours opposée à ce dangereux projet du Maire.

Nous notons que la liste soit disant « *Écologique et Citoyenne* » reste silencieuse et se fait l'alliée de ce projet.

Approuve-t-elle le projet de forte densification immobilière sous-jacent ?



Dans le contexte de crise sanitaire, la majorité s'est avant tout attachée à répondre aux mieux à vos besoins en services publics, de l'aide à la prise de rdv de vaccination à l'adaptation des protocoles sanitaires des services enfance en passant par le maintien d'une offre culturelle avec des expositions en plein air. Nous avons aussi retransmis sur internet tous les conseils municipaux ainsi que des conférences. Les portes de la mairie sont restées ouvertes autant que possible et vous avez été nombreux à vous y rendre pour, par exemple, donner votre avis sur la modification n° 3 du PLU.

Ce projet arrivant à son terme, c'est l'occasion de dresser un bilan. Nous avons toujours eu pour principal objectif d'améliorer la protection de notre environnement, ce que ne faisait pas suffisamment l'ancienne version du PLU. Vous l'aurez constaté, les divisions de terrains sont fréquentes et la pression immobilière s'est accentuée sans que les pouvoirs publics ne puissent l'empêcher. Nous souhaitons donc pouvoir

permet d'éviter les effets de seuil liés à la tarification par tranches. Cette méthode est utilisée par la CAF pour établir les tarifs communaux du pôle petite enfance. Généralisons-la !

Concernant **l'urgence climatique**, la commune doit dès maintenant :

- réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux en lançant les travaux nécessaires de rénovation énergétique (écoles, crèche,...) ;
- s'engager pour les nouvelles infrastructures à édifier des bâtiments passifs, autonomes en énergie et bannissant l'usage des énergies fossiles ;
- s'inscrire dans un objectif de zéro-artificialisation nette des sols, de re-végétalisation et de conservation de la strate arborée.

En espérant un été plus serein pour tous, prenez soin de vous et des autres !

Le 04/04/2021

Les élus écologistes & citoyens : C. Gire, J-L Perrin, D. Vettese, D. Poullot

Doit-on mettre cela en relation avec leur **prise de position très favorable à la construction massive de 600 logements sociaux à Bois-le-Roi**, exprimée lors d'une réunion publique pré-électorale ? Les Bacots jugeront. La grande majorité des Bacots ne veulent pas d'une telle densification. Elle dénaturera définitivement leur cadre de vie, impactera lourdement leurs finances et détruira une nature qui constitue une caractéristique essentielle de notre commune.

Nous demandons donc à Monsieur le Maire et à l'équipe municipale de prendre acte de cette grande mobilisation et d'en tirer la seule conclusion qui s'impose : l'arrêt immédiat de ce projet. Les Bacots attendent, dans le cadre de la refonte du PLU, qu'une grande concertation soit organisée, afin de protéger réellement le patrimoine immobilier et naturel de Bois-le-Roi.

*Source:

<https://www.pays-fontainebleau.fr/2020/11/24/enquetepublique16/>

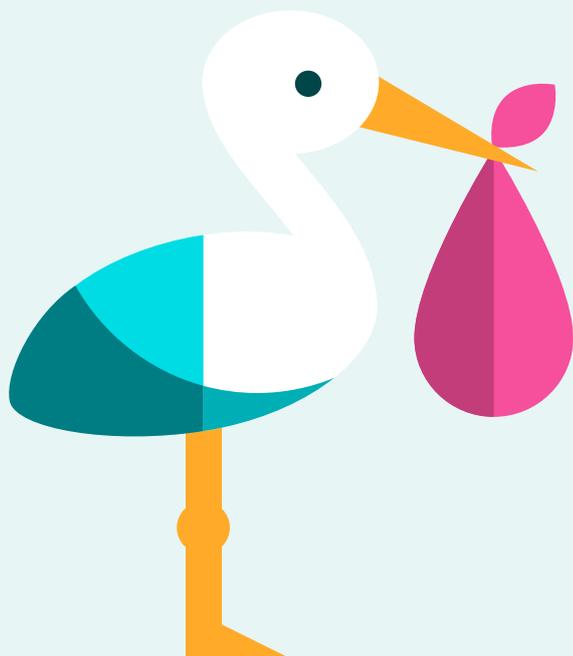
<https://www.reussirensembleabl.fr>

maîtriser l'urbanisation sans pour autant freiner des projets essentiels : médiathèque, crèche, maison médicale.

Certaines de nos propositions n'ont pas trouvé d'écho auprès d'une partie de la population et nous en tiendrons compte. Toutefois, nous regrettons l'incapacité d'une partie de l'opposition à se montrer à la hauteur des enjeux. Cette même opposition, qui projetait un parking de 400 places dans le parc des Chardonnerets, se contentant de crier au loup et d'énoncer des contre-vérités à la limite du complotisme.

La majorité municipale est et sera toujours force de proposition, nous avons d'ailleurs été élus sur un programme ambitieux. Nous pensons qu'il est important pour notre avenir de se doter d'équipements qui nous permettront demain d'être soigné, de faire garder nos enfants, de nous divertir...

Ne laissons pas une minorité décider à notre place, rejoignez-nous et construisons, ensemble, le Bois-le-Roi de demain.



Naissances

NOVEMBRE 2020

MECHALI BUIS Noam, Georges, le 29/11/2020

DÉCEMBRE 2020

LAROCHE Marius, Gilles, Alain, le 07/12/2020

LY BRETIN Diane, Selena, Hope, le 29/12/2020

JANVIER 2021

BITAR Jad-Pierre, le 13/01/2021

NANTERN DUMONT Hugo, le 13/01/2021

SOYEUX Mona, Michelle, Hélène, le 17/01/2021

GIBOIN Roxane, Tiurlan, le 28/01/2021

FÉVRIER 2021

DUBOIS Baptiste, Vincent, le 06/02/2021

RISTIC VIAU Mia, le 06/02/2021

VULLIEZ Lina, Rose, le 15/02/2021

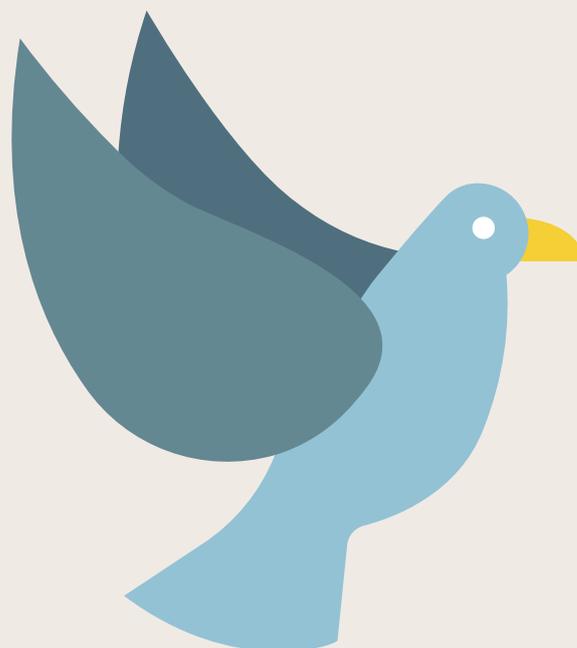
DOUIS Ninon, le 20/02/2021

MARS 2021

NOYER Maxine, Marie, le 07/03/2021

TISON Lucien, Thomas, Jean, le 12/03/2021

DELAPIERRE Sybille, Marie, Pia, Germaine, Magdalena,
le 28/03/2021



Décès

NOVEMBRE 2020

RINGUET Daniel, Pierre, René (87 ans), le 28/11/2020

JANVIER 2021

HERVOUËT Aliénor, Aude ép GURDEN (39 ans),
le 26/01/2021

« M. Hirc Gurden a l'immense chagrin de faire part du décès de son épouse. Aliénor était très appréciée pour ses compétences de formatrice des éducateurs spécialisés. Familles et amis partagent la souffrance de la perte d'Aliénor mais aussi le souvenir des merveilleux moments de vie avec elle ». (Texte publié à la demande de la famille)

FÉVRIER 2021

DUPUY Didier, Alfred, Mathieu (70 ans), le 18/02/2021

LISEN Fernande, Julia, Léonie ép CANETTI (92 ans),
le 18/02/2021

MARS 2021

MARKOVIC Michel (66 ans), le 04/03/2021

LAIGLE Philippe, Richard (72 ans), le 15/03/2021

MAIGRET Laurent (52 ans), le 23/03/2021

HEURTAUX Philippe, André (62 ans), le 27/03/2021



J'en ai marre
des covid 19
vivement
que ça soit
terminées.

Simon Tétaud

Concours « Sous l'



des petits Bacots »

Dans le cadre de l'exposition Confiné.e.s.
une déambulation photographique
au coeur de mon village,
qui a eu lieu du lundi 21 décembre 2020
au dimanche 28 février 2021 dans nos rues,
nos petits Bacots ont réalisé des dessins et texte
d'après les clichés photographiques
de Babeth Aloy.



Meylie Dinon



Capucine Delton



Léon Rucheton